LA LIBERTÉ

50¢

Volume 76 n° 4 Saint-Boniface, du 21 avril au 27 avril 1989

Le français dans les caisses

La Fédération des caisses poursuit sa volonté de francisation *(page 11)*. Mais la Caisse populaire de Saint-Adolphe tient sa première assemblée bilingue *(page 23)*; et Élie garde Credit Union dans son nom *(page 12)*.

La politique et l'argent

Quelle est la situation financière des trois partis politiques?
Page 5.

Les bouquins manitobains

Les deux maisons d'éditions franco-manitobaines sont complémentaires.
Page 13.

spécial **AUTO**



photo: Laurent Gimenez

Ernest Fouillard, l'homme aux 40 bazous.
Page 22.

Citation de la semaine

«Notre climat est le même que celui d'Hawaï en été».

C'est par cet argument que Roland Lavallée de Voyage Manitoba espère convaincre les Californiens de passer leurs vacances dans la province.
Page 3.

Enquête: les budgets municipaux

❑ Combien allez vous payer?
❑ Où iront vos taxes?

Les réponses détaillées en page 6.



photo: Bernard Bocquel

La cabane à sucre de Saint-Pierre

Le gardien de la tradition

Les responsables du Musée de Saint-Pierre-Jolys, grâce à une Cabane à sucre très réussie, ont imposé cette année leur village comme la capitale manitobaine du sirop d'érable.

La cabane à sucre, vieille tradition indienne et canayenne, avait été reprise voilà 12 ans par Henri Bérard, natif de la Rivière-aux-Rats, à une époque où cette tradition était presque éteinte.

Henri Bérard voit d'un très bon oeil l'initiative du Musée: «Je suis d'accord que ça se continue. Il y a des érables en masse!».

Bernard Bocquel est allé à Saint-Pierre-Sud pour découvrir la cabane à sucre d'Henri Bérard et rapporter quelques bonnes odeurs de sève bouillie et de terre printanière.

B.B.

Lire page 17.

Henri Bérard avec une chaudière de sève.

Un million au guichet

Joyce et Ken Leflar sont membres de la Caisse populaire de Saint-Boniface depuis 5 ans et n'ont pas hésité une seconde à déposer le 17 avril le million gagné à la Loterie du Manitoba. Marcel Beaudet de la Caisse, leur homme de confiance, a été la première personne appelée par les co-propriétaires de la compagnie de camion KDL Truckers.

Précisons que les Leflar n'ont pas reçu de taux d'intérêt préférentiel et qu'en fait ils n'ont déposé que 999 999.99$, le maximum accepté par le guichet automatique. Cette somme est la plus importante déposée via le guichet automatique, opérationnel depuis le 10 avril. La carte n'est pour l'instant utilisable qu'auprès des 3 succursales de la Caisse.

B.B.



photo: Hubert Pantel

Ken et Joyce Leflar et Marcel Beaudet se penche sur le nouveau bébé de la Caisse populaire de Saint-Boniface.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Gary Doer manque de fonds. Page 5.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



La Révolution française pour les profs. Page 20.

Le MANITOBA de A à Z

Au Manitoba

Les Métis appuient l'Accord du lac Meech

Si l'Accord n'est pas adopté, il n'y aura pas de changements possibles dans le domaine des droits autochtones, a expliqué Yvon Dumont, président de la Manitoba Métis Federation, lors des audiences publiques manitobaines sur l'Accord du lac Meech. Les audiences publiques manitobaines se poursuivent jusqu'au 29 avril. Pour l'instant, la grosse majorité des présentations était contre l'Accord.

Comment remplir un hôpital

L'hôpital Riverdale, situé dans le village de Rivers (Manitoba), à 45 km de Brandon, va se payer 4 000$ d'annonces télévisées durant les trois prochains mois. Le but: attirer plus de patients à l'hôpital de 16 lits. L'utilisation de l'hôpital diminue continuellement depuis plusieurs années, atteignant dernièrement 12% de sa capacité.

Au Canada

Les députés mangent pour rien!

Le restaurant parlementaire, réservé aux députés, aux sénateurs, et, pourquoi pas!, aux journalistes qui travaillent sur la Colline parlementaire, n'est pas à l'abri des coupures budgétaires du gouvernement fédéral. Le prix du buffet, qui comprend deux plats du jour, des salades, du saumon du Pacifique et des homards de l'Atlantique, des desserts et le café, a augmenté de 20%, de 8$ à 9,50$.

Le Canada et l'asile politique

Depuis que la nouvelle commission chargée d'étudier les dossiers des réfugiés politiques cherchant asile au Canada a été mise sur pied en janvier, 1 583 cas ont été conclus. 32 cas seulement ont été rejetés. 70% des demandes d'asile politique entre janvier et mars sont venues de sept pays: Iran, Iraq, Somalie, Liban, Salvador, Guatemala et Sri Lanka.

Et ailleurs

De l'eau pour les canards

Un projet de loi visant la protection des marécages au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique, a été présenté au Sénat américain. Le Canada et les Etats-Unis avaient conclu en 1986 une entente pour la protection des sites d'hébergement des canards sauvages. Par contre, les Etats n'avait pas encore débloqué de l'argent pour le programme. Les Etats calculent qu'en versant de 25 à 50 millions de $ par années, la population de canards en Amérique (6 millions aujourd'hui) pourrait atteindre 36 millions, le même niveau qu'il y a dix ans.

Le Manitoba va-t-il manquer d'infirmières?

Menace pour les hôpitaux ruraux

Plusieurs centaines d'infirmières ont manifesté il y a quelques jours devant le Palais législatif pour mettre en garde, notamment, contre une possible pénurie d'infirmières dans la province. Nous avons demandé à Susan Derks, directrice générale de l'Association manitobaine des infirmières diplômées, si ces craintes étaient justifiées.



Archives La Liberté

Florence Dandenault est directrice du service des infirmières à l'hôpital De Salaberry, où travaillent 20 infirmières. «Pour l'instant, nous ne manquons pas d'employées, précise-t-elle. Mais si on construit un nouvel hôpital, comme nous l'espérons, les programmes seront étendus et il faudra donc probablement embaucher de nouvelles infirmières».

● **Question:** ***Va-t-on vraiment manquer d'infirmières au Manitoba dans les prochaines années?***

Susan Derks: «Globalement, nos statistiques n'indiquent aucune baisse du nombre d'infirmières, mais au contraire une augmentation. Au premier janvier 1989, nous comptions un peu moins de 10 000 infirmières diplômées *(registered nurses)*, ce qui représente une augmentation de 400 par rapport à l'an passé. On s'attend à ce que le chiffre dépasse légèrement les 11 000 d'ici la fin de l'année. Il s'agit donc encore d'une augmentation».

«En fait, au Manitoba, il y a toujours eu plus d'infirmières que ce qui est strictement nécessaire. C'est le contraire dans d'autres provinces, comme l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan, qui viennent recruter des infirmières chez nous. Les recruteurs viennent même des États-Unis et le phénomène s'est amplifié ces dernières années».

«En revanche, il y a trois domaines dans lesquels, traditionnellement, il y a pénurie d'infirmières: le nord de la province, les zones rurales, surtout les plus isolées, et les secteurs médicaux où le stress est important, comme les unités de soins intensifs pour les veillards et les unités de traitement des maladies coronariennes».

● ***Que devrait faire le gouvernement pour combler ces besoins?***

Susan Derks: «Dans les régions rurales, il faudrait mettre au point un système d'encouragement, par exemple des primes ou encore des facilités de formation. Dans les secteurs à haut stress, où le burn-out peut être vite atteint, il faudrait permettre aux employées de prendre régulièrement des congés sans perdre les avantages liés à l'ancienneté. Pour l'instant, il n'existe rien du tout».

«Dans le domaine de la formation, il serait bon de prévoir du temps pour permettre aux étudiant(e)s de goûter un peu aux secteurs considérés comme «stressants» pour qu'ils aient la chance de s'y intéresser. Tout cela doit faire l'objet de négociations entre le gouvernement et le syndicat des infirmières. Si on n'agit pas vite, il ne fait aucun doute que des problèmes sérieux se poseront bientôt dans les petits hôpitaux isolés en région rurale».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

3e Salon des vacances du Manitoba

Manitoba = Hawaï...en été

Près de 5000 personnes ont assisté au 3e Salon des vacances du Manitoba organisé la dernière fin de semaine, au Winnipeg Convention Centre, par Voyage Manitoba. Nous avonc profité de cette occasion pour faire le point sur le tourisme au Manitoba avec Roland Lavallée, le chef des services d'information à Voyage Manitoba.

La Liberté: ***Quel est le bilan de l'année 1988 pour le tourisme au Manitoba ?***

Roland Lavallée: La sécheresse dans les Prairies et les élections aux Etats-Unis ont limité la croissance attendue. Les dépenses liées au tourisme ont tout de même progressé de 4 à 5% pour atteindre 730 millions de $. 346 000 touristes sont venus dans la province par le Canada et 592 000 sont venus des Etats-Unis *(essentiellement du Minnesota et du Dakota du Nord).*

Quelle est la part de la publicité dans l'action de Voyage Manitoba ?

En 1988 nous avons dépensé 2 millions de $ en publicité, le double qu'en 1987. Pour cette année, nous espérons plus. Le recrutement de Bud Grant, l'ancien des Blue Bombers, comme porte-parole semble avoir été payant. Nous avons connu une forte augmentation du nombre d'appels téléphoniques pour de l'information. Ces appels devraient se concrétiser en voyages cette année. Pour le public des Etats-Unis, Bud Grant est un personnage crédible et reconnu, le meilleur de toute la gang.

Quels sont vos objectifs pour les années à venir ?

Pour l'année 1989, nous espérons atteindre une croissance de 3 à 4%. Nous espérons atteindre un budget de 1 milliard de $ en l'an 2000. Au rythme actuel, on devrait y parvenir avant cette date. Le tourisme deviendrait alors le premier secteur industriel au Manitoba.

C'est un secteur qui a un potentiel dans toutes les régions. Il peut jouer un rôle majeur dans les régions où l'industrie est rendue difficile. Il existe par exemple un potentiel très important à Thomson, Flin Flon, Le Pas ou Churchill.

Quels sont les marchés futurs pour le Manitoba ?

Nous entretenons notre marché traditionnel au Minnesota et dans les 2 Dakota. Nous cherchons aussi à nous implanter en Californie et en Arizona où la chaleur est difficilement supportable en été. Nous faisons valoir que notre climat est le même que celui d'Hawaï, pendant la belle saison.

Mais nous essayons aujourd'hui de développer des marchés en Europe et en Asie. Le ministre du Tourisme, Jim Ernst, fait actuellement une mission commerciale au Japon et en Chine, pour démarcher une nouvelle clientèle. De même, nous menons une campagne auprès des quelque 6000 soldats de l'Allemagne de l'Ouest qui passent au centre d'entraînement de Shilo. Une fois rentrés dans leur pays, ils sont nos meilleurs agents publicitaires.

Pour ces marchés, nous mettons en avant les atouts traditionnels de notre province: l'espace, la chasse, la pêche et le festivités culturelles.

Propos recueillis par Philippe Descamps



photo: Philippe Descamps

Colette Fontaine, l'agent de marketing de Voyage Manitoba: «En ce moment, nous recevons entre 600 et 900 appels par jour. En 1988, 64 000 personnes nous ont demandé des renseignements sur le Manitoba. C'est prometteur.»

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Toute correspondance doit être adressée à La LIBERTÉ, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: n° 0477

CKSB dépassé par le Sida

Il n'y a qu'une solution actuellement pour enrayer la tragique épidémie du Sida: l'éducation, dont l'efficacité dépend de la propagation d'informations précises, fiables et crédibles.

Au Canada, les programmes d'éducation sur le Sida sont pour l'instant une telle faillite que l'un des conseillers spéciaux du gouvernement fédéral vient de démissionner avec fracas. Le Dr Norbert Gilmore s'est attaqué avec virulence à la mentalité puritaine qui empêche trop souvent d'aborder de front les dangers du Sida.

Au Manitoba, finalement, le gouvernement a décidé cette semaine de lancer une campagne radio-télé destinée aux 18 à 24 ans, encore largement convaincus que le Sida n'est pas une menace pour eux. Le message, qui passe pour le meilleur réalisé au pays, souligne les avantages d'utiliser un condom pour réduire le risque d'infection.

Malheureusement, ce message d'intérêt public n'existe pas en français. Une fois de plus, les francophones du Manitoba ne seront pas informés dans leur langue par leur gouvernement. Le pourquoi vaut qu'on s'y arrête. D'abord, les services du gouvernement ont soumis l'annonce destinée à CKSB aux autorités radio-canadiennes. Après consultations avec le service du code publicitaire, les responsables winnipégois ont dit non.

ÉDITORIAL

Gilbert Teffaine, le grand patron manitobain, précise: «Nous n'avons pas dit non à un mot, une phrase, mais à la teneur générale de l'annonce, que nous n'estimons pas destinée à un auditoire familial selon les normes de Radio-Canada. Nous étions prêts à passer l'annonce en soirée, mais nous n'avons pas d'émissions locales à compter de 18h40».

«Nous avons suggéré de changer le message pour l'adapter à une écoute familiale. Le gouvernment a choisi de ne pas le faire. Par contre nous aurions pu passer une annonce à télé en soirée à CBWFT. Mais pour le gouvernement il n'a jamais été question de passer l'annonce à la télé, juste à la radio. Dans toute cette question, il n'y a pas eu de chicane ou de grands débats».

De fait, le ministre de la Santé a bien indiqué qu'il n'avait pas l'intention de dépenser 50 000$ pour produire une version française pour la télé. Que les francophones fassent comme tout le monde et se sensibilisent en anglais! Et pourtant, si seulement Don Orchard avait la moindre idée de l'impact psychologique qu'une telle annonce pourrait avoir sur des parents, des jeunes francophones. Des gens qui sentiraient immédiatement l'urgence du problème en se disant: pour que le gouvernement s'adresse à moi en français, ça doit être vraiment important cette affaire!

Par rapport à CKSB, cette occasion manquée de parler du Sida en français met une fois de plus en évidence deux choses:

• Premièrement, les normes utilisées par Radio-Canada sont complètement, moralement et socialement, dépassées pour qu'un message d'intérêt public ne puisse pas passer le matin ou en plein après-midi. La prévention contre le fléau du Sida ne se fera pas en prétendant que les enfants naissent sous des feuilles de choux.

• Deuxièmement, il est grand temps que le monopole de CKSB cesse, comme c'est déjà partiellement le cas pour la télé avec l'arrivée de Télé-Métropole et bientôt la chaîne TV5. Dans ce sens, il n'est pas trop tôt pour signaler qu'au début du moins de mai commencera une campagne de financement pour la future radio communautaire CFRM.

Radio-Canada vient de donner aux futurs donateurs une raison supplémentaire de s'assurer que CFRM obtienne rapidement assez de fonds pour émettre au plus vite.

Bernard BOCQUEL

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Le rôle du conseiller municipal en question

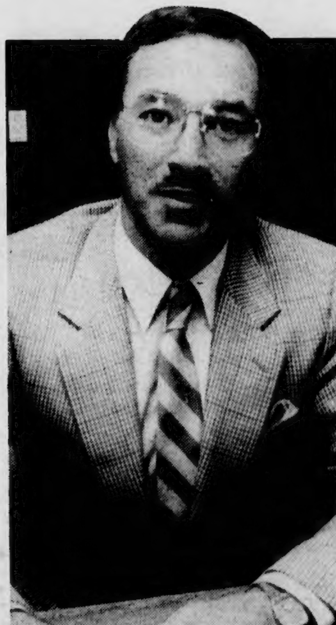
Les résidants de Saint-Boniface pourront-ils aller en Cour suprême?

C'est vers la fin juin que l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface devrait savoir si elle pourra contester en Cour suprême du Canada le récent jugement de la Cour d'appel en faveur du conseiller Guy Savoie.

Suite au jugement rendu le 6 avril, 15 des 25 membres du conseil d'administration de l'Association des résidants se sont réunis le 13 avril. Leur décision: essayer de faire renverser le jugement de la Cour d'appel par la Cour suprême du Canada.

Pour le président de l'Association, Greg Selinger, il s'agit en effet d'une question de principes. «La Cour d'appel a jugé qu'un conseiller municipal n'avait pas besoin d'apparaître impartial. A tort, parce que nous croyons que l'obtention de permis de zonage est une procédure quais judiciaire».

Par ricochet, la Cour d'appel «a dit par la même occasion que le Plan Winnipeg *(qui établit les grandes lignes du développement de la ville)* était à la merci de décisions capricieuses du conseil municipal».



Archives La Liberté

Me Alain Hogue. Pour le promoteur du projet Rive Gauche *(78 condos de luxe dans Saint-Boniface nord)*, tout est réglé.

Cette décision de l'Association des résidants concerne directement Me Alain Hogue, qui veut construire deux tours de 7 étages près des berges de la Rouge. *(C'est parce que Guy Savoie avait déclaré ouvertement son appui à ce projet que l'Association était allée en cour).*

Commentaire de Me Hogue: «Pour moi, rien ne change. Je vais demander à la ville de procéder à la 3e lecture de l'avis de rezonage. La construction devrait débuter tard cet été».

Il ajoute: «D'ailleurs, je doute très fort que la Cour suprême va accepter d'entendre la cause, qui n'est pas d'intérêt constitutionnel. Les causes d'intérêt privé finissent d'habitude en Cour d'appel».

Pour sa part, Greg Selinger tient à souligner que les résidants n'essayent pas d'empêcher Alain Hogue de construire: «nous n'avons jamais demandé une injonction. Pour nous, encore une fois, c'est une question de principes. Je veux aussi préciser que nous n'utilisons pas l'argent des payeurs d'impôts pour financer notre cause».

De son côté, le conseiller du quartier Taché, Guy Savoie, a déclaré: «C'est leur droit d'essayer d'aller en Cour suprême. Mais je crois qu'ils poussent un peu loin la note, vu que trois juges aussi différents que Lyon, O'Sullivan et Huband sont tombés d'accord pour dire qu'un conseiller est un avocat de sa communauté et non une sorte de juge».

Bernard BOCQUEL

LETTRES

Lettre ouverte au ministre de la Santé

M. le ministre,

Votre décision de ne pas diffuser votre campagne de publicité sur le SIDA m'a beaucoup déçu. La préoccupation principale de votre gouvernement dans ce dossier est celle de rejoindre le plus grand nombre de jeunes manitobains.

Ce programme de sensibilisation a comme objet la santé et le bien-être des jeunes contre une maladie qui a déjà coûté la vie à 18 personnes dans cette province. J'ai été désolé d'apprendre que les jeunes Manitobains d'expression française seront exclus.

Cette décision m'incite aussi à douter de l'importance que votre gouvernement met dans le dossier des services en français. Votre propre ministère en est un où les services au public ont une importance particulière. Je vous prie de revenir sur votre décision.

Neil Gaudry
Saint-Boniface
le 18 avril 1989

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Conservateurs et libéraux sont dans une situation financière enviable

Une raison contre des élections: le trou des néos



photo: Laurent Gimenez

Les colonnes du pouvoir ne vont probablement pas trembler très fort cette année. Parce que Gary Doer *(en médaillon)* n'a aucune raison de sourire: les néos ont sérieusement besoin de se refaire une santé financière avant de demander au peuple de trancher.

La session parlementaire qui commencera -finalement- le 18 mai, avec le dépôt du budget le 5 juin, s'annonce sans suspense. Les trois chefs des principales formations politiques jurent leurs grands dieux qu'il n'y aura pas d'élections provinciales en 1989.

La chef libérale Sharon Carstairs n'y est pas allée par quatre chemins l'autre jour pour expliquer pourquoi: les sondages indiquent que l'électorat manitobain reconduirait un gouvernement conservateur minoritaire au pouvoir.

Mais il ne faut surtout pas perdre de vue que la douzaine de néo-démocrates tient véritablement la balance du pouvoir. Or Gary Doer peut difficilement se payer le luxe d'une élection. Sans jeu de mots: les néos sont dans le rouge jusqu'au cou.

Les finances des néos: dans le rouge

Le président du NPD provincial, Derwyn Davies, est bilingue, mais avare de chiffres. Il n'a pas voulu dévoiler le montant de la dette du parti. Toutefois, il ne s'est pas fait prier pour dire que le NPD avait «de sérieuses difficultés financières».

«Mais ce n'est pas une nouvelle situation pour nous. En fait, nous étions dans la même situation au printemps 88, avant la dernière élection. Pour l'élection, nos membres ont donné plus d'argent encore qu'auparavant. C'est pourquoi je n'ai pas peur d'une élection».

Naturellement, Derwyn Davies s'empresse d'ajouter: «Nous ne voulons pas d'élections en ce moment. Sauf si le budget est très dur pour le peuple, si des principes sont en jeu. Si ce n'est pas assez sérieux, nous permettrons au gouvernement de rester, car nous croyons que les Manitobains ne veulent pas d'élections maintenant».

Les finances des libéraux: top secret

Le président du parti libéral du Manitoba, Peter Rempton, est d'accord avec son homologue néo: «Je ne pense pas que les Manitobains sont prêts pour des élections». Et les libéraux? La réponse du résidant de Dauphin est instantanée: «Nous sommes prêts».

Peut-on savoir quel est le montant dont dispose le parti pour mener sa campagne électorale? «Non. Ces chiffres ne sont pas publics». Alors peut-on savoir combien a coûté la campagne du printemps 88? «Pour la campagne provinciale *(sans les comtés)*, nous avons dépensé 380 000$».

Peter Rempton ajoute quand même: «Prélever des fonds pour un parti est un processus continu».

Les finances des bleus: au beau fixe

Roger Cathcart occupe la présidence du parti progressiste-conservateur manitobain et a choisi d'être amplement plus loquace que ses adversaires politiques.

«Pour conduire une bonne campagne électorale, je dirais qu'il nous faut entre 800 000$ et un million *(sans compter les dépenses des comtés)*. Présentement, nous avons 250 000$ de côté pour les jours de pluie. Je n'ai jamais vu une aussi bonne situation. Notre position financière est nettement meilleure que la normale».

«Normalement, les partis s'engagent dans une élection avec très peu d'argent, voire un déficit. Il faut croire qu'en 88 les gens voulaient vraiment la défaite du NPD -ou notre élection-, car notre prélèvement de fonds a connu un succès inhabituel, qui nous a permis de financer la campagne et d'éponger un déficit de 400 000$».

«Bien sûr, nous aimerions avoir encore plus en banque. L'objectif, c'est d'avoir assez d'argent pour tout payer avant que les élections ne commencent. Mais il faut bien dire que le prélèvement de fonds est une science inexacte», conclut, philosophiquement, Roger Cathcart.

Bernard BOCQUEL

Membership des 3 partis: en dents de scie

Pour les amateurs de chiffres, voici l'état du membership des partis, selon leurs présidents.

Il s'agit d'ailleurs plutôt d'un ordre de grandeur que de statistiques précises. Une précision qui s'impose: tous les partis n'ont pas les mêmes méthodes pour comptabiliser leurs fidèles...

Nouveau parti démocratique: 12 000, contre 18 000 voilà deux ans. «C'est assez stable», estime Derwyn Davies.

Parti libéral du Manitoba: 14 000, contre 3 600 il y a 18 mois, indique Peter Rempton.

Parti progressiste conservateur: 25 000, contre 12 500 en 1986, l'année où le parti a décidé de garder sur sa liste uniquement les membres ayant payé leur cotisations annuelles, note Roger Cathcart.

SAINT-CLAUDE

Hommage à Edith Piaf

Le spectacle «Hommage à Piaf», avec Patricia Joyal, qui avait fait fureur au Centre culturel franco-manitobain voilà quelques semaines, sera présenté au Centre récréatif de Saint-Claude.

L'événement aura lieu le samedi 29 avril à 20h. Les billets sont 6.50$ *(goûter inclus)*. Ils sont disponibles auprès de Gisèle Arbez, la secrétaire-trésorière du comité culturel. (379-2277).

Les budgets municipaux de 1989

Dossier préparé par
Philippe DESCAMPS

Voici comment l'argent des impôts sera dépensé

Tous les villages et toutes les municipalités manitobains ont voté en première lecture leur budget 1989 avant le 15 avril. Après accord du ministère des Affaires municipales, ils doivent être votés en dernière lecture, comme cela a déjà eu lieu à Montcalm et à Taché.

Nous vous présentons un tableau des principales données concernant les villages et les municipalités franco-manitobains *(voir ci-dessous)*.

Voici également les principaux investissements municipaux prévus en 1989. Les dépenses reliées au transport représentent la plus grande part des budgets.

Cartier: 2 nouvelles niveleuses achetées sur le fond de réserve *(155 000$)*. 2 compteurs d'eau perfectionnés pour les nouvelles pompes *(15 000$)*. L'amélioration du système informatique réalisée en début d'année a coûté 15 000$.

De Salaberry: une étude pour le système d'égout d'Otterburne.

La Broquerie: un camion-citerne de 20 000$.

Montcalm: achat probable d'un Bulldozer *(130 à 150 000$)*.

Notre-Dame-de-Lourdes: 6 000$ pour la rénovation d'une bâtisse. Le remboursement du nouveau système d'égout coûtera au village 46 000$ par an pendant 20 ans.

Ritchot: grosses dépenses pour la rénovation du revêtement des routes: 35 000$ à Saint-Adolphe et Ile-des-chênes, 50 000$ à Sainte-Agathe.

Sainte-Anne-des-Chênes: réparation du pont *(5 000$)*, et remplacement de l'éclairage pour les Fêtes *(12 000$)*.

Saint-Claude: un remplacement du tracteur-pelleteuse est prévu. Il pourrait intervenir à l'automne 89 ou en 1990.

Saint-Léon: rénovation des trottoirs après la rénovation des rues prise en charge par la province.

MR Sainte-Rose: achat d'une niveleuse *(50 000$)* et travaux sur le réseau de drainage des eaux *(12 500$)*. Possible construction d'un pont routier sur la rivière Tortue au sud du village *(125 000$)*. Les taxes baissent cette année grâce au surplus réalisé en 1988.

Sainte-Rose: 30 000$ pour la réfection des rues. Achat d'un ordinateur pour la comptabilité *(25 000$)* et d'un nouveau camion pour les ordures.

Saint-Lazare: une niveleuse de 85 000$.

Saint-Georges: rénovation des rues et des routes *(69 000$)*. Le coût des incinérations d'ordures augmente de 38 000$ *(et passe à 88 000$)* après la création d'une nouvelle décharge à Traverse Bay où sont incinérés les déchets.

Saint-Pierre-Jolys: la tempête du mois de janvier a occasionné de lourdes dépenses ; en un mois le double de celles de toute l'année 1988. Achat d'une camionette à feu *(19 000$)* et d'une propriété de 10 acres derrière le Parc Carillon *(10 000$)*.

Taché: 40 000$ sont prévus pour l'achat de machines.

Qui paye quoi

Un tour d'horizon provincial de nos municipalités

Nom	Nombre de résidants (recensement de 1986)	Budget 1988	Budget 1989	Taxes en millième (résidences)	Augmentation ou diminution des taxes par rapport à 1988 (en millième)	Valeur moyenne des taxes pour maison évaluée à 5000$
MR Cartier	2826	2 008 436$	2 186 733$ (écoles: 53,9%)	municipal: 55, Cheval-Blanc: 99,1	municipal: +1 Cheval-Blanc: +2,4	445,5$
MR De Salaberry	2818	1 967 388$	2 034 256$ (écoles: 54,7%)	municipal: 51,7 La Rouge: 51,3	municipal: +0 La Rouge: +1,9	393,5$
MR La Broquerie	1776	1 149 114$	1 098 116$ (écoles: 41,8%)	municipal: 14,2 rural: 81,5, La Seine: 94,6	municipal: -0,4 rural: +2,8, La Seine: +0,6	514$
Montcalm	1700	1 515 182$	1 499 387$ (écoles: 46,3%)	municipal: 69,5 scolaire: 51,7	municipal: -1,5 scolaire: +1,8	environ 650$
Lourdes	628	306 664$	354 353$ (écoles: 37,6%)	municipal: 93,4 scolaire: 109,2	municipal: +8,6 scolaire: +3,5	environ 751$
Ritchot	4588	3 006 282$	3 230 767$ (écoles: 51,1%)	municipal: 52 Rouge: 81,6 St-Vital: 94,8 Seine: 87,8	municipal: +3	700$ (pour la Seine)
Sainte-Anne-des-Chênes	1475	831 000$	892 000$ (écoles: 36,2%)	municipal: 71 scolaire: 94	0	550$
Saint-Claude	610	487 557$	480 546$ (écoles: 36,3%)	municipal: 101,6 scolaire: 107	municipal: +3,8 scolaire: +0,6	718$
Saint-Léon	110	12 000$	11 628$	municipal: 31	0	—
MR Sainte-Rose	1127	820 089$	853 181$ (écoles: 34,5%)	municipal: 207,3 Laurier: 170	municipal: -3,1 Laurier: -34,7	municipal: 711,5$ Laurier: 525$
Sainte-Rose	1115	702 668$	708 738$ (écoles: 35,1%)	municipal: 114,9 scolaire: 88,4	total: +6,4	723$
Saint-Georges (Alexander)	2163 permanents	2 462 882$	2 665 076$ (écoles: 49,6%)	municipal: 59,6; Selkirk: 47,9; Agassiz: 50,7	+3 à +5 selon les.écoles	435$
Saint-Lazare (Ellice)	512	394 051$	469 082$ (écoles: 45,5%)	municipal: 53 scolaire: 98	municipal: -3	environ 425$
Saint-Pierre-Jolys	912	579 076$	602 474$ (écoles: 37,5%)	municipal: 89,6 scolaire: 90,2	total: +2,9	575$
Taché	6679	3 194 600$	3442 500$ (écoles: 53,1%)	hors de Lorette total: 141	hors Lorette: +4,5 Lorette: +7	Lorette environ 513$, hors de Lorette: 586$

NATIONAL

Une distinction nationale pour Maurice Gauthier

Le gouvernement fédéral a décerné le certificat du mérite civique à Maurice Gauthier lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 18 avril à Ottawa.

Le Franco-Manitobain Maurice Gauthier figure parmi les 25 cCnadiens qui ont reçu cette année cette distinction destinée à rendre hommage aux citoyens particulièrement dévoués à leur communauté.

Ardent défenseur des droits de la minorité francophone au Manitoba, Maurice Gauthier est notamment l'un des fondateurs de la Société franco-manitobaine, dont il a été le premier président.

Toujours très actif, Maurice Gauthier s'est lancé il y a plusieurs mois dans une vaste entreprise de bilinguisation des municipalité rurales.

L.G.

SAINT-BONIFACE

Cours pour mères célibataires

Le prochain cours prénatal donné à Saint-Boniface pour les mères célibataires commencera le 24 avril.

Pour de plus amples renseignements: 945-8966.





photo: Bernard Bocquel

Expo-Jeunesse à Lavallée: les parents ont répondu présent

Les créations des jeunes étaient les grandes vedettes à l'École Lavallée, le 18 avril, dans le cadre de la manifestation provinciale Expo-Jeunesse.

Expo-Jeunesse est une nouvelle initiative d'organisations impliquées dans le domaine scolaire et culturel. Une vingtaine d'écoles françaises et d'immersion y ont participé durant la Semaine de l'éducation (15 au 22 avril).

Normand Boisvert, le directeur de Lavallée, estime que 80% des parents ont profité de l'occasion pour apprécier les oeuvres de leurs enfants. Cette maternelle à 9 compte 430 élèves provenant de 285 familles.

«La participation était assez exceptionnelle et rivalisait avec le concert de Noël. Parents et professeurs ont apprécié le contexte informel dans lequel les travaux des jeunes ont été présentés. Il faut dire que l'École Lavallée organise chaque année un événement de ce genre. Et nous allons très probablement le reprendre l'an prochain. Je le recommande fortement à toutes les écoles», souligne Normand Boisvert.

SAINT-LÉON

Succès pour le théâtre

Près de 150 personnes ont assisté à la fête des 110 ans de Saint-Léon. Le comité culturel présentait la pièce «Trop de zèle nuit», d'André Castelin de la Lande, le fondateur du Cercle Molière.

Pour Marie Labossière, la responsable du comité culturel : «Le théâtre a bien plu, on n'en voit pas souvent ici. Cela a permis de gagner un peu d'argent pour différents projets.»

D'autre part, l'assemblée annuelle du comité culturel aura lieu le 23 avril au Club Simon-Nivon. Les résidants du village sont les bienvenus. Une exposition d'artisanat local *(tricots, sculptures, taxidermie)* sera présentées avant l'assemblée. Elle restera visible après les débats, mais uniquement pour une soirée.

Ph.D.

SAINT-BONIFACE

Un raccourci bien utile

La ville de Winnipeg voudrait fermer le raccourci entre la Baie Bibeau et la Baie Westmount. Les commissaires de Saint-Boniface s'opposent à cette décision pour prendre la défense des élèves.

Les élèves des écoles Howden et Général Vanier empruntent quotidiennement ce raccourci. Mais certains résidants se sont plaints de la dégradation et du salissement de leur propriété par les passants.

Les commissaires ont demandé à l'administration de la division scolaire d'envoyer une lettre à tous les résidants pour leur demander de soutenir le maintien du raccourci.

Ph.D.

PROVINCE

Les Québécois hors Québec pourront voter

A compter de lundi 24 avril, les électeurs québécois hors Québec pourront exercer leur droit de voter par correspondance lors d'élections générales ou partielles. Une élection provinciale est très probable cette année.

Qui peut faire une demande d'inscription? Selon la loi québécoise, toute personne qui est à l'extérieur du Québec depuis moins de dix ans, posssède la qualité d'électeur au moment de son départ *(18 ans accomplis, citoyenneté canadienne, domiciliée au Québec pendant au moins 6 mois immédiatement avant son départ)*,et à l'intention de revenir au Québec.

Pour obtenir des renseignements, écrivez au: Directeur général des élections, Services aux électeurs hors Québec; 3460,rue de la Pérade, Sainte-Foy, G1X 3Y5. Vous pouvez aussi téléphonez au: (418) 643-5380.

B.B.

«Pour que le village existe dans 50, 100 ans», explique Louis Poiron

Somerset relance sa Chambre de commerce

Après une absence d'une dizaine d'années, le village de Somerset peut à nouveau compter sur une Chambre de commerce.

Une trentaine de personnes se sont réunies le 13 avril pour adopter une constitution et élire un conseil d'administration (1). La relance de la Chambre de commerce est une initiative de Louis Poiron, qui assure la présidence du nouvel organisme chargé de «stimuler le commerce, encourager l'industrie, protéger les business, promouvoir le tourisme et la communauté».

Louis Poiron a d'abord pris conscience de l'importance d'une chambre de commerce en parlant en janvier avec son cousin, qui préside la Chambre de commerce de La Broquerie. Et puis il a pris connaissance, à une réunion publique sur la relance du rural à Neepawa à la mi-mars, d'une statistique peu reluisante.

Problèmes

«Entre 1976 et 1986, sur 30 villages avec une population allant de 500 à 1000 résidants, Somerset a connu la plus grosse perte de population: de 625 à 534 (-14.6%)», précise Louis Poiron.

«J'ai commencé toute l'affaire en discutant avec la famille et des amis. Il faut raviver le village. L'économie rurale dans la région laisse à désirer. Tous les jeunes partent en ville, il n'y a pas d'emplois au village».

L'avantage d'une Chambre de commerce est évident: «Si des opportunités de développement économique se présentent, il faut être prêt à recevoir l'entreprise, à l'aider à s'installer. Notre première préoccupation cependant, c'est de commencer par promouvoir les entreprises existantes».

Louis Poiron n'a pas encore d'initiatives concrètes à annoncer, puisque la première réunion de la Chambre de commerce aura seulement lieu jeudi 27 avril. Vraisemblablement, le conseil se penchera sur la meilleure façon de faire connaître aux touristes les avantages du terrain de camping, aménagé l'an dernier.

Pourquoi ce fermier de 28 ans a-t-il voulu relancer la Chambre de commerce? «Je suis de Somerset. Je veux faire ce que je peux pour que Somerset soit encore là dans 50 ans, dans 100 ans. Et pour ça, il faut d'abord s'assurer de préserver les business qu'on a».

Bernard BOCQUEL

(1) Le conseil est formé de: Louis Poiron (président), Marie Letain (vice-présidente), Brent Muirhead (secrétaire), Richard Raine (trésorier), et des conseillers Donald Rondeau, Gerard Van Deynze, Debbie Rondeau, Marie-Lyn Leblanc, Roland Charbonneau, Omer Boulet, Margaret Lussier, Tom Foster et Gerry Archambault.

SAINT-GEORGES

Roger Bouvier à Winnipeg

Le secrétaire-trésorier de Saint-Georges vient d'obtenir le poste de gérant des Affaires municipales à Winnipeg.

Il s'occupera désormais de la gestion des affaires de toutes les municipalités et de tous les villages bilingues de la province. Le poste bilingue qu'il va occuper vient d'être créé.

Roger Bouvier a fait ses débuts à Saint-Georges, le village où il est né, en 1968. Après un passage à Russell de 1972 à 1980, il était revenu dans son village.

Aucun remplaçant n'a encore été désigné au poste de secrétaire-trésorier. Pendant une période de transition, Roger Bouvier assumera encore ses anciennes fonctions les fins de semaine.

Ph.D.



Archives La Liberté

Roger Bouvier, un Franco-Manitobain pour s'occuper des Franco-Manitobains au ministère des Affaires municipales.



Laurent GIMENEZ

Villages

Si l'on s'en tient au nombre de résidants, 81 en 1986 contre 125 en 1976, l'étoile de Fannystelle semble sur le déclin.

Qu'en penserait la comtesse d'Albuféra, fondatrice de la paroisse il y a cent ans?

Le beau rêve d'une comtesse

Une comtesse parisienne richissime aux idées fixes; quelques jeunes aristocrates français épris de retour à la terre; le son des cors de la chasse à courre et le champagne qui coule à flots. Ainsi est né Fannystelle en 1889.

A n'en pas douter, l'histoire de Fannystelle est la plus extraordinaire de tous les villages franco-manitobains. Au départ, il y a la comtesse d'Albuféra, une héritière issue de la noblesse napoléonienne qui vit cloîtrée dans son château à Paris, mais qui roule sur l'or.

Colonie de luxe

Dans l'esprit passionné et mystique de la comtesse nait un jour une idée audacieuse: fonder une colonie de Français dans l'Ouest du Canada pour perpétuer l'oeuvre civilisatrice et évangélique entreprise en Nouvelle-France au XVIIe siècle.

Le projet paraît totalement utopique mais la fortune de la comtesse est solide et elle parvient à convaincre quelques nobles idéalistes et une poignée de bourgeois fortunés de se lancer dans l'aventure. Le berceau de la colonie sera le Manitoba et son maître d'oeuvre Thomas-Alfred Bernier, le maire de Saint-Boniface.



photo: Laurent Gimenez

Thérèse Morissette, vice-présidente du comité du centenaire, devant le buste de Fanny Rives, qui a donné son nom au village. Parmi les activités prévues pour le centenaire: le dévoilement d'une plaque en hommage aux pionniers.

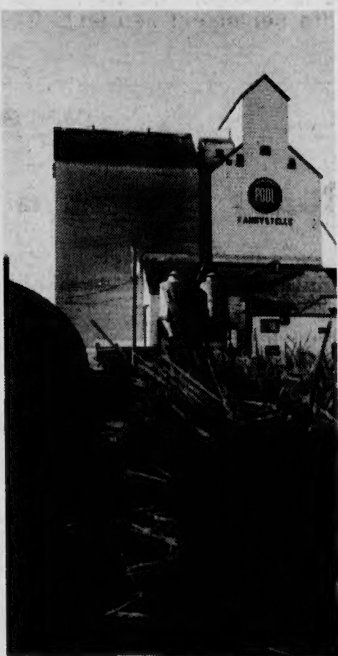


photo: Laurent Gimenez

C'est en grande partie grâce à ses élévateurs à grains, installés le long du chemin de fer, que Fannystelle parvient à suivre économiquement.

Par l'intermédiaire de Bernier, la comtesse d'Albuféra achète des terres fertiles situées à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Winnipeg. Prodigue, la comtesse fait construire une chapelle, une beurrerie, une école. Il ne reste plus qu'a faire venir les colons, et ils arrivent effectivement, à partir de 1889.

Durant ces premiers mois d'existence, Fannystelle apparaît comme une sorte d'Éden pastoral, une colonie de luxe où des aristocrates parisiens recréent un monde à leurs désirs, partagé entre l'agriculture, la chasse à courre et les soupers fins. L'argent n'est pas un problème: la bourse de la comtesse semble inépuisable.

Fanny Rives

Au fil des mois cependant, les rigueurs du climat et de la terre ont raison de nos nobliaux, qui sont progressivement remplacés par des colons canadiens-français, au tempérament paysan mieux trempé. Le rêve prend fin.

De cette incroyable épopée, il ne reste plus rien aujourd'hui, ou presque. Seul un buste de marbre blanc placé près de l'église, celui de Fanny Rives. La comtesse d'Albuféra n'aura donc pas tout perdu: c'est en effet en hommage à cette tendre amie, décédée prématurément, qu'elle avait décidé de donner le nom de Fannystelle à son merveilleux rêve.

Fannystelle, l'étoile pâlissante

Au moment où les résidants de Fannystelle s'apprêtent à célébrer le centenaire de leur paroisse, une atmosphère de scepticisme semble régner dans le village. «Ça commence à rentrer dans la tête des gens que Fannystelle est pas mal fini», résume un paroissien.

Les fêtes du centenaire de la paroisse se dérouleront du 30 juin au 2 juillet et un comité de bénévoles a été chargé d'en assurer l'organisation. Pourtant, ce n'est pas un sentiment de liesse que l'on découvre à Fannystelle, mais plutôt une grande inquiétude, voire un certain fatalisme au sujet de l'avenir du village.

Martin Hamel, propriétaire de l'unique magasin, désigne d'une main lasse la large rue, déserte et silencieuse, qui mène à l'église. «Autrefois, il y avait trois magasins à Fannystelle. Il ne reste plus que moi et j'ai bien peur que personne me remplace quand j'arrêterai. Il n'y a pratiquement plus de jeunes ici depuis que l'école a fermé».

Centenaire

Les portes de l'école du Sacré-Coeur, où étudiaient jadis plus de cent étudiants chaque année, sont closes depuis 1984. A présent, les parents envoient leurs enfants à Elm Creek, Starbuck, Élie ou Saint-Eustache. «Ça a divisé le village», explique Richard Piché, agriculteur et père de quatre enfants. «Le monde court à droite à gauche et ne se rencontre plus».

Entouré de gros agriculteurs céréaliers, Fannystelle ne possède pratiquement aucune source d'emplois. Un couple travaille au magasin, deux personnes dans la cour à bois, un père et son fils dans l'unique garage. «Heureusement qu'il y a le chemin de fer et les élévateurs à grains, soupire Richard Piché. Mais pour combien de temps encore?»

Après la fermeture de l'école, les résidants ont eu l'astucieuse idée de transformer le bâtiment en une coopérative d'habitation de neuf appartements. Mais les aspirants locataires ne se bousculent pas au portillon. On n'a pour l'instant enregistré que deux demandes fermes et les appartements doivent être inaugurés le 1er juillet.

«Pourquoi est-ce que je devrais rester à Fannystelle», demande Andéole Ménard, qui a vécu 47 ans dans la région et est installée dans le village depuis 9 ans. «Il ne se passe rien ici. Je préfère aller vivre auprès de mon fils à Saint-Norbert».

Inquiets mais pas totalement découragés, les résidants de Fannystelle placent leurs derniers espoirs dans l'installation du système d'eau courante en 1991 ou 1992 *(pour l'instant, l'approvisionnement se fait par camions-citernes).*

«Des fois, je me demande pourquoi on a construit un village ici, où il n'y a pas d'eau», s'interroge Richard Piché. Une question à laquelle seule la comtesse d'Albuféra pourrait répondre.

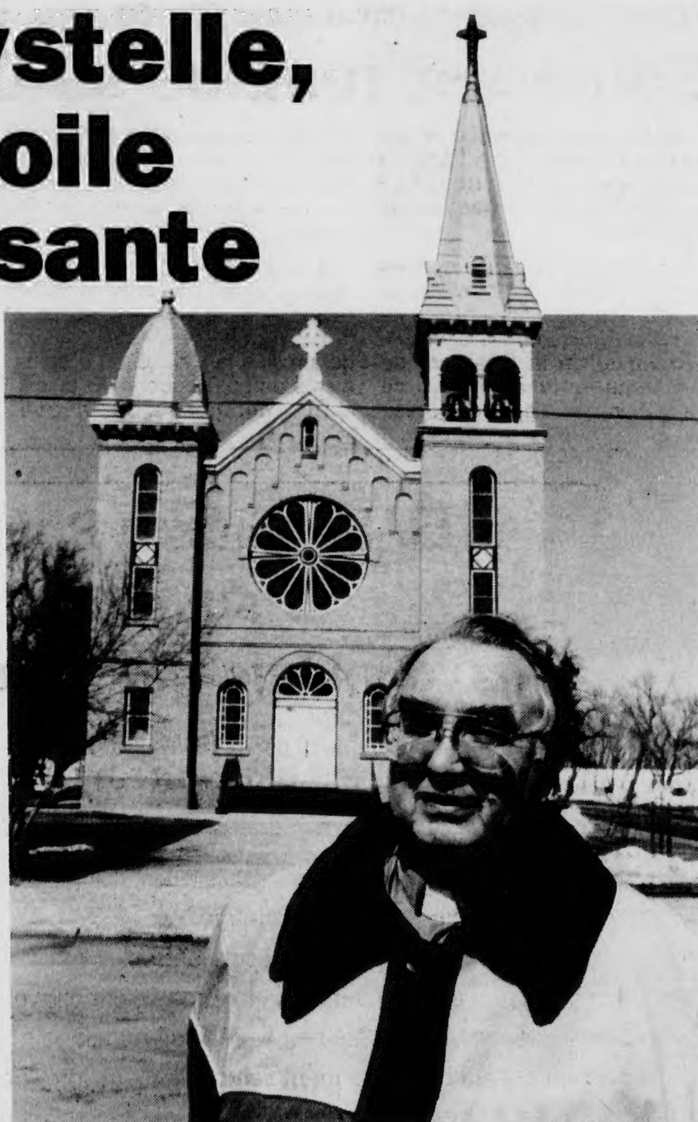


photo: Laurent Gimenez

«Les deux clochers représentent l'Ancien Testament (à gauche) et le Nouveau Testament», précise le père Gérard Clavet, curé de la paroisse. L'église date de 1913.



photo: Laurent Gimenez

Martin Hamel, propriétaire du magasin général. «Si seulement on avait l'eau et les égouts, et peut-être une petite usine. Dix familles de plus au village et ça changerait tout».



photo: Laurent Gimenez

Simone Hamel et Richard Piché devant l'ex-école du Sacré-Coeur et future coop d'habitation. «Les plus de 55 ans sont prioritaires, mais si il n'y a pas assez de demandes, on acceptera les plus jeunes».

Les négociations pourraient aboutir cette année

Les caisses veulent devenir membres de Desjardins



photo: Hubert Pantel

Robert Hamonic, président du comité du crédit de la Caisse de Saint-Malo, a obtenu une plaque pour commémorer ses 25 années de services dans le mouvement des caisses, le 15 avril à Saint-Boniface.

Robert Hamonic a siégé à la Caisse de Saint-Malo de 1945 à 1947, au comité de surveillance de 1954 à 1955. Depuis 1969 il siège au comité de crédit, dont il assume la présidence depuis 1982.

C'est à l'unanimité que les 40 délégués représentant tout les 29 897 sociétaires des 21 caisses populaires ont donné à leur Fédération le mandat de négocier un lien formel avec le Mouvement Desjardins du Québec.

Pour le président réélu, Normand Collet, les délégués réunis en assemblée annuelle le 15 avril ont reconnu la nécessité de pouvoir s'appuyer sur une institution financière puissante. La Fédération des caisses populaires a un actif qui frisait 250 millions fin 88. Le Mouvement Desjardins pèse 40 milliards.

La Fédération manitobaine, comme les fédérations ontarienne et néo-brunswikoise, va entamer des négociations avec la 6e institution financière du Canada.

«Il s'agit de chercher un appui à un palier supérieur. Avec l'actuel décloisonnement des institutions financières c'est très important. Etre lié à un des plus gros joueurs au pays devient une protection de plus en plus indispensable», affirme Normand Collet, qui entame sa 6e année à la présidence.

Les négociations s'engagent dans un climat positif et pourraient déboucher d'ici 6 à 9 mois. En devenant membre auxillaire à un coût «relativement minim: 25 000$», les caisses auront accès à des services supplémentaires et un apport de liquidités si nécessaire.

Bien entendu, il y aura des conditions à l'adhésion de la Fédération des caisses, comme la vérification des livres, pour que Desjardins puisse s'assurer que la gestion des prêts *(par exemple)* s'effectue selon les normes.

Et puis il existe une préoccupation, que Normand Collet qualifie de «réelle»: une perte d'autonomie. «C'est vrai: on veut sacrifier le moins possible de notre autonomie locale. Par contre, nous sommes aussi conscients qu'il nous faudra accepter certains des critères de Desjardins».

Bernard BOCQUEL



photo: Lucien Chaput

Les nouveaux quartiers généraux de la Fédération des caisses populaires du Manitoba ont été inaugurés officiellement le 15 avril. Parmi les personnalités présentes: Gary Filmon, premier ministre du Manitoba (en compagnie du président de la Fédération, Normand Collet) et Mgr Antoine Hacault, l'archevêque de Saint-Boniface, qui a béni l'édifice situé 605, rue Des Meurons.

Le coût total du siège social de la Fédération, conçu par l'architecte Étienne Gaboury: 1 600 000$. L'édifice a une superficie de 17 400 pieds carrés et regroupe aussi le réseau informatique Télé-Pop, le Fonds de sécurité et le Conseil de la coopération du Manitoba.

Lors de l'ouverture officielle, le président Normand Collet soulignait: «Aujourd'hui, les caisses populaires ont enfin un chez-soi digne de leur succès, une maison qui couronne plus de 50 ans de travail d'une multitude de bénévoles et d'employés. Des femmes et des hommes ont osé croire à une vision de réussite économique chez les francophones en dépit de tous les prophètes de malheur».

POURQUOI
avons-nous besoin d'une Société franco-manitobaine?



C'était une des questions qu'un Groupe de travail a posée lors de sa recherche d'opinions sur l'avenir de la Société franco-manitobaine. «Nous avons reçu une variété de réponses», a indiqué Raymond Bisson, président du Groupe, «et nous en partageons quelques-unes en ce moment».

« *...nous n'avons plus besoin d'une Société franco-manitobaine dans sa structure et sa mentalité actuelles* », selon un résident de Saint-Boniface.

«*...pour permettre aux Francophones du Manitoba de présenter un front commun et solidaire dans leur lutte pour survivre et s'épanouir dans leur langue et leur culture* », a dit un groupe de jeunes originaires de la Rouge, de la Seine et de Saint-Boniface.

«*Non... parce que la SFM a donné l'héritage francophone aux anglophones* », accuse un jeune de Saint-Vital.

Une personne a écrit: «.... l*a SFM est notre bras politique, notre voix, notre mini-gouvernement en opposition. Si la SFM n'existait pas, il faudrait l'inventer* ».

La grande majorité des opinions reçues indique qu'il existe un besoin pour un organisme parapluie provincial. «C'est ce point de vue qui sera évidemment reflété dans le rapport du Groupe», a précisé Raymond Bisson. Il est à noter que le rapport, traitant du mandat, des rôles et des structures de la SFM, sera disponible à la mi-mai.

La communauté franco-manitobaine pourra discuter du rapport et décider quant aux propositions du Groupe lors d'une assemblée spéciale le samedi 10 juin.

Surveillez La Liberté à chaque semaine d'ici le mois de juin pour y trouver d'autres informations au sujet des opinions reçues vis-à-vis la SFM et au sujet de l'assemblée du 10 juin.



photo: Hubert Pantel

C'est la Caisse populaire de Saint-Boniface qui a obtenu cette année le Prix Alfred-Rouleau. Institué il y a deux ans par l'Assurance-vie Desjardins, ce Prix de 2 500$ est destiné à reconnaître la caisse populaire du Manitoba qui s'est distinguée le plus dans le domaine de l'action communautaire et sociale.

L'argent, qui sera distribué à des organismes communautaires, a été remis par René Massicotte, de l'Assurance-vie Desjardins à deux représentants de la Caisse de Saint-Boniface: Raymond Lafond (à gauche) et Régis Gosselin.

Voici le point sur les dossiers de la Fédération des caisses qui font l'objet d'une mise à jour

TECHNOLOGIE. Les guichets automatiques sont maintenant opérationnels. L'objectif maintenant est d'élargir l'utilisation de la carte. *(Retirer de l'argent d'une banque, par exemple).* Remarque: seules les caisses d'Otterburne et Caritas n'ont pas le système informatique en direct.

FRANCISATION. Un expert a été embauché pour que chaque caisse puisse respecter les critères linguistiques. Commentaire du président, Normand Collet: «Ça va mieux, une prise de conscience a eu lieu. Les caisses qui ont des problèmes essaient d'y remédier».

ÉQUITÉ. Les réserves du mouvement des caisses populaires s'élèvent globalement à quelque 2%. La loi exige 5% d'ici 1992. Précision du président: «Ça sera très dur à atteindre. Mais on est capable, car on a la structure en place pour pousser davantage».

FORMATION. Des cours sur le système coopératif sont offerts au Collège universitaire. La Fédération encourage fortement employées et sociétaires à pousser leur formation coopérative.

ÉLECTIONS. Normand Collet *(Saint-Boniface)*, Raymond Cormier *(La Salle)* et Joseph legault *(Élie)* ont été réélus pour des mandats de 3 ans. Les autres membres sont: Lorette Cenerini *(Lourdes)*, Roland Philippe *(Saint-Claude)*, André Chaput *(Sainte-Anne)*, Gérald Dorge *(Saint-Boniface)*, Aline Gosselin-Lemieux *(Saint-Malo)* et Paul Vandal *(Ile-des-Chênes)*.

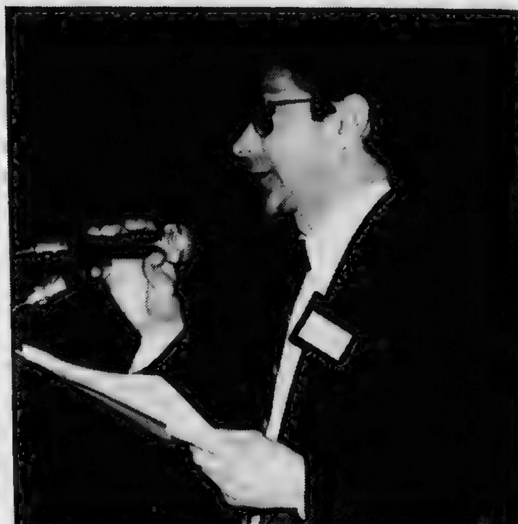


photo: Hubert Pantel

Le directeur de la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes et de la succursale de Saint-Léon, Pierre Marcon, a reçu une plaque lors de l'assemblée annuelle de la Fédération des caisses le 15 avril pour souligner ses 25 années de services au sein du mouvement.

Pierre Marcon a notamment été élu au conseil d'administration de la Fédération, où il a siégé de 1970 à 1982.



photo: Hubert Pantel

Une première? Tous les délégués des 21 caisses populaires se sont présentés à Saint-Boniface pour l'assemblée annuelle de la Fédération des caisses. Sur ces 40 personnes, seulement 4 étaient des femmes. Un mouvement populaire qui s'écrit encore largement au masculin.

Une bonne santé financière et la contrepartie:

Recul du français à la Caisse d'Elie

La «Caisse populaire d'Elie Credit Union Ltd.» gardera son nom en dépit des recommendations de la Fédération des caisses populaires. Ainsi en ont décidé les membres de la Caisse qui ont participé en nombre à l'assemblée annuelle, mardi 18 avril.

Près de 100 personnes s'étaient déplacés *(57 en 1987)* pour donner leur point de vue sur la question du nom de leur institution financière. Les anglophones étant majoritaires, l'assemblée s'est tenue en anglais.



Archives La Liberté

Aurèle Rémillard, directeur de la Caisse d'Elie: «Nous n'avons pas eu le temps de mettre en place un plan d'équité. Mais nous préparons un plan pour l'année prochaine.»

Pour Aurèle Rémillard, le directeur de la Caisse : «Les anglophones ne voulaient pas du simple nom de Credit Union, et les francophones du simple nom de Caisse populaire.» Il y donc eu consensus pour l'emploi d'un double nom «car, depuis plus de 45 ans, c'est la Caisse de toute la communauté», affirme Aurèle Rémillard.

La santé financière de la Caisse est bonne, avec un actif qui progresse de 10 %. Même si les dépôts dépassent de beaucoup les prêts, il n'y a pas de problème de surplus de liquidités, selon Aurèle Rémillard. Cette bonnne santé a permis à la Caisse de trouver un nouveau gros client avec la municipalité de Saint-Laurent qui rejoint celles de Cartier et de Saint-François-Xavier.»

Pour le directeur de la Caisse : «Si nous continuons au rythme actuel, nous atteindrons une réserve équivalent à 5% de l'actif en 1994. Le plan d'équité que nous étudions pour 1990 nous permettra d'aller plus vite.»

18 mois après son rattachement à Elie, la succursale de Saint-Laurent se porte très bien. Elle affiche un profit de 26 000$ *(pour un actif de 1 million)*. Ce bénéfice permettra à Saint-Laurent d'acheter un terrain en mai et de planifier la construction de nouveaux locaux en 1990.

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1988: 18 989 000$ *(+11,6%)*
1987: 17 003 000$

Bénéfices nets (après impôts):
1988: 145 000$ *(+31,9%)*
1987: 109 960$

Montant de la réserve:
552 619$ soit 2, 93% de l'actif *(objectif 5% en 1992)*

Dépôts:
1988: 18 205 661$ *(+10,5%)*
1987: 16 470 415$

Prêts:
1988: 13 452 444$ *(+8,1%)*
1987: 12 446 491$

Nombre de membres:
1988: 2400
1987: 3277

1ère femme

L'année financière 1989 ne durera que 9 mois. Pour des raisons de facilité, elle courra désormais du 1er octobre au 31 septembre. Cela n'aura aucune conséquence pour les clients. La prochaine assemblée annuelle aura lieu en novembre 89 ou en janvier 90.

Pour la première fois, une femme a été élue au conseil d'administration de la Caisse: Leona Houston. Claude Dégagné, élu au courant de l'année, a été confirmée dans ses fonctions. Florent Beaudin a été réélu. Les autres membres du conseil sont Henri Alarie et Richard Arnal. Eugène Bernardin a quitté ses fonction après 16 ans de service.

Philippe DESCAMPS

Mise à jour

La Radio communautaire du Manitoba inc. entreprendra sous peu une campagne de prélèvement de fonds qui devrait lui permettre de soumettre une demande de permis au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Cette campagne s'avèraant un succès, la demande sera acheminée ce printemps avec l'espoir de pouvoir nous présenter devant le CRTC dès cet automne. Nous ferons appel à de nombreux bénévoles afin d'exécuter cette campagne de prélèvement de fons. Si nous vous faisons appel, veuillez nous répondre car la Radio communautaire du Manitoba, c'est votre radio.

La Radio communautaire du Manitoba est une radio qui appartiendra à la population franco-manitobaine. Elle donnera à la population un accès à une programmation locale continue: étudiante et adulte. Ce sera un lien continu, spontané et quotidien entre les commuanutés francophones du Manitoba. Elle offrira une programmation qui reflète les désirs et les besoins de la communauté tout en présentant une programmation musicale recherchée et variée.

La Radio communautaire fera appel à de nombreux bénévoles qui animeront la majorité des émissions qui seront en ondes. Elle donnera donc accès à la population franco-manitobaine à une carrière dans le domaine des communications. Tous les animateurs auront à suivre des ateliers de formation afin que le produit en ondes soit des plus professionnels. Ce sera aussi un nouvel outil publicitaire pour les organismes et les commerçants.

Il y a quelques années, le Secrétariat d'État annoncait un programme de subventions pour les radios communautaires à l'extérieur du Québec. Il existe déjà quatre radios communautaires dans l'est du pays depuis l'annonce de ce programme. Nous saurons vous en parler ultérieurement. Sachez cependant que la première, Radio Péninsule à Pokemouche au Nouveau-Brunswick a vu le jour en juillet dernier et roule à bon train. Il est prévisible que le Manitoba soit cinquième sur cette liste. Et pourquoi pas?

La Radio communautaire a fait une demande auprès du CRTC afin d'obtenir un permis de diffusion à courte durée. Cette demande sera étudiée le 29 mai prochain et une décision sera rendue peu après. La décision s'avérant positive, et tout porte à croire qu'elle le sera, la Radio communautaire diffuserait dans des communautés à la fin du mois de juin pendant une semaine et une deuxième semaine de diffusion pendant Folklorama lors de la tenue de cette fête au pavillon canadien-français au CCFM. Le coordonnateur de ce projet, M. Jean Fontaine, est à mettre sur pied une programmation et un appel à des bénévoles qui seraient intéressés à faire de la diffusion dans certaines communautés.



Jean Fontaine, coordonnateur de la diffusion à courte durée.

En ce qui a trait au rayonnement des détails seront offerts ultérieurement. Vous n'êtes pas sans savoir cependant que le rayon de diffusion dépendra des sommes d'argent recueillies. C'est un peu comme l'oeuf et la poule. L'un dépend de l'autre. On vous informera sous peu de ce rayon de diffusion.

L'idée d'une radio communautaire a pris naissance en 1982. Sous peu, elle verra sans doute le jour. La Radio communautaire du Manitoba sera votre radio. Appuyons-la!

Émile Hacault, président
La Radio communautaire de Manitoba Inc.



De gauche à droite: 1re rangée: Brian Williamson, secrétaire, Angèle St-Vincent, trésorière, André Boucher, conseiller. 2e rangée (debout): Michel Forest, coordonnateur, Jean Loiselle, conseiller, Pauline Charrière, conseillère, Émile Hacault, président, Gilbert Sabourin, conseiller, Paul Toupin, conseiller. Absent: Charles Gagné, vice-président.

RICHER

Succès du déjeuner



150 à 200 personnes ont assisté au déjeuner aux crêpes organisé au profit de la paroisse de Richer.

Les gens sont venus du village, mais aussi de Sainte-Anne, de La Broquerie et de Sainte-Geneviève. Environ 575$ ont été récoltés, soit une somme correspondant aux attentes de Jean-Jacques Serceau l'organisateur.

L'argent récolté servira à rembourser une partie des 3000$ prêtés par l'évêché pour la vie de la paroisse.

Ph.D.

La semaine de...

Martine Bordeleau

Avant de présenter l'émission Ce Soir Manitoba (depuis novembre 1988), Martine Bordeleau a travaillé plusieurs années comme journaliste de radio au Cameroun et en France. Elle nous propose une semaine toute vibrante de jazz, une de ses grandes passions.

• **«Simple Pleasures»**, le dernier disque-album de Bobby McFerrin.

«Le seul instrument dont il se sert est sa voix, une voix chaude et noire de jazz. Le meilleur magasin de disques que j'ai trouvé jusqu'à présent à Winnipeg est Musiplex, sur la Portage. C'est là qu'on trouve les vendeurs les plus compétents en matière de jazz».

• **Concert de Wynton Marsalis** à la salle du Centenaire de Winnipeg, jeudi 11 mai à 20h. «L'un des plus grands trompettistes de jazz de notre temps, dans la lignée de Miles Davis.»

• **«Notre langue»**, poème de William Chapman. «Ce poème écrit en 1904 évoque un peu la chanson d'Yves Duteil, La langue de chez nous. Il décrit exactement la façon dont je vis et je perçois ma langue». Notre langue est tiré de Poètes du Québec (1860-1968), une anthologie de Jacques Cotnam (Éditions Fides) disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface.


photo: Laurent Gimenez

Martine Bordeleau présente le Ce Soir Manitoba de Radio-Canada.

• **«L'oeuvre de Dieu, la part du Diable»**, le dernier roman de l'Américain John Irving. «C'est mon auteur préféré, à mon avis l'un des meilleurs de notre décennie. Il parle des êtres humains, de la vie, de la mort, de la sexualité dans un langage cru, le même langage que les gens emploient entre amis». Le livre sera bientôt disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface et peut être commandé aux librairies À la Page ou La boutique du livre.

• **37°2 le matin**, de Philippe Djian. «Je préfère les écrivains américains aux écrivains français, dont je trouve le style souvent trop académique. Mais l'écriture de Philippe Djian est plutôt marginale. J'aime aussi la faiblesse de ses personnages. On est presque content d'être faible quand on lit ses livres». Les romans de Philippe Djian sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

• **37°2 le matin (bis)**, «On peut également trouver la cassette vidéo du film de Jean-Jacques Béneix au Movie-Village dans le quartier Osborne. Le film est très fidèle à l'ouvrage».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

15 bougies pour les Editions du blé et 10 pour les Editions des Plaines

Deux approches différentes au monde du livre

1988 a été «notre meilleure année» pour la responsable des Editions des Plaines, Annette St-Pierre *(9 publications)*, et «une année de remise sur pied» pour celui des Editions du Blé, Jean Claude Surprenant *(5 publications)*.

Les deux maisons d'éditions franco-manitobaines apparaissent complémentaires. Elles ont toutes les deux contribué à la fondation, début avril, de l'Association des éditeurs francophones hors Québec, affiliée à la Fédération culturelle des Canadiens français. 1989 promet d'être riche, avec des nouveautés attendues en poésie, en théâtre et en roman.

Pour Annette St-Pierre, la directrice des Editions des Plaines qui fêtent leur 10 ans d'existence, la rentabilité est une notion de base : «Je ne vais pas faire un livre pour faire un livre. Je sais quand un livre va se vendre. Aujourd'hui par exemple, la poésie ne se vend pas.


photo: Philippe Descamps

Jean-Claude Surprenant présente les épreuves de «La Vigne amère». Avec ce livre de Simone Chaput, les Editions du blé renouent avec le roman.


photo: Philippe Descamps

Annette St-Pierre avec les deux premières publications des Editions des Plaines de 1989 : «Victor» et «La grève des animaux».

Rentabilité

Un ouvrage littéraire qui se vend bien -comme le «Maurice Constantin-Weyer» de Roger Motut réimprimé en 1988- est un ouvrage dont les 500 exemplaires sont écoulés en 5 ans. Pour assurer la rentabilité de sa maison, Annette St-Pierre ne mise donc pas tout sur les oeuvres pour adultes. Les Editions des Plaines ont des contrats pour des ouvrages scolaires et proposent plusieurs ouvrages destinés à des âges bien définis.

De gestion communautaire (1), les Editions du blé *(15 ans cette année)* peuvent prendre plus de risques grâce aux subventions *(les 3/4 de leur budget)*. Le nouveau directeur, Jean-Claude Surprenant, a cependant des objectifs clairs en terme de vente.

La grande nouveauté pour les Editions du blé, c'est un contrat passé avec «Québec Livre» pour la distribution dans tout le Québec et l'accès à 250 librairies québécoises.

Côté ventes, Jean-Claude Surprenant compte beaucoup sur les histoires autobiographiques d'Henri Bergeron, «Un bavard se tait...pour écrire»; l'auteur étant à la fois très connu au Manitoba et au Québec. Le premier tirage sera de 2500 exemplaires.

Un vide

D'un autre côté : «On a des prétentions littéraires», affirme le directeur des Editions du blé. Il voudrait publier, sur une base régulière, de la poésie et des romans. Après un vide depuis 1982, les Editions du blé renouent avec le roman en présentant : «La vigne amère» de Simone Chaput.

Philippe DESCAMPS

(1) Le nouveau conseil d'administration est composé de Gilles Landry, président, Kenneth Meadwell, vice-président, et Louise Kasper, secrétaire. Rosemarin Heidenreich et Ingrid Joubert sont conseillères.

Les bouquins de l'année 89

Ces livres ont été, ou vont être publiés en 1989. La liste n'est pas exhaustive, certains contrats n'ayant pas encore été signés.

• **«La petite canne à la patte crochue»** de Tatiana Arcan. Livre pour enfants. Editions des Plaines.

• **«Victor»** de Gilles Cop. Le texte original de la pièce jouée tout récemment par le Cercle Molière. Editions des Plaines.

• **«La grève des animaux»** de Catherine Dupont. Trois pièces pour enfants écrites par une professeure de l'école Lavallée. Editions des Plaines.

• **«Parole et Musique»** de Liliane Rodrigez. Ouvrage de phonétique pour les étudiants. Éditions des Plaines.

• **«L'empire des Bois-brûlé»** de Kinsey Haward traduit par Ghislain Pouliot. L'histoire de l'Ouest par un historien des États-Unis, faisant l'autorité. Éditions des plaines.

• **«Un bavard se tait...pour écrire»** d'Henri Bergeron. La vedette de la télévision livre ses souvenirs d'enfance au Manitoba. Editions du blé.

• **«La vigne amère»** de Simone Chaput. Roman. Editions du blé.

• **«Anthologie de la poésie de langue française au Manitoba»** de J.R. Léveillé et collaboration. Editions du blé.

• **«Driver tout l'été»** de Louise Fiset. Poésie moderne. Editions du blé.

La fête du livre au Théâtre de la Chapelle

Pour clôturer la Semaine nationale du livre, le bureau d'action théâtrale du Cercle Molière organise une soirée littéraire le samedi 22 avril à 20h au Théâtre de la Chapelle.

Quatre artistes liront des extraits de leurs oeuvres et parleront de leur travail d'écrivain. Ces écrivains viennent du Manitoba: Charles Leblanc et J.R.Léveillé; et du Québec: Bruno Roy et Normand Chaurette.

J.R. Léveillé est l'auteur de 3 romans, d'une fiction et de 3 livres de poésie. Il dirige la collection rouge (*poésie*) aux Editions du blé et prépare une Anthologie de la poésie de langue française au Manitoba.

Charles Leblanc s'intéresse à la poésie et au Théâtre (*La muse gueule)*. Il a publié 2 recueils de poésie aux Editions du blé: «Prévlouzes du printemps» et «D'amours et d'eau troubles».

Lectures

ADOLESCENTS

Vol de rêves, par Paul de Grosbois.

Antoine enregistre ses rêves sur cassettes. Un jour la maison paternelle est dévalisée et les cassettes manquent. Petit à petit, elles réapparaissent, mais avec de très inquiétantes répercussions!

(Québec/Amérique, 1988)

JEUNESSE

Le code secret, par Michel Aubin.Illustré par Hélène Desputeaux.

Madeleine et ses amis font tout leur possible pour avoir un secret et le garder. Album très bien réalisé.

(Boréal, 1986).

DISSERTATION

Et cette Amérique chante en Québécois, par Bruno Roy.

Un analyse de la chanson et de sa place dans la littérature québécoise.

(Léméac, 1978)



Extraits de la couverture du livre: Les tisserands du pouvoir.

ROMAN

Les tisserands du pouvoir, par Claude Fournier.

Un récit épatant des tribulations des Canadiens français aux États-Unis, du début du siècle à nos jours.

(Québec/Amérique, 1988)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

Les Rendez-Vous

THÉÂTRE

• ***«Fragments d'une lettre d'adieu lus par des géologues»*** de Normand Chaurette, une lecture présentée par le Bureau d'animation théâtrale du Cercle Molière. Le directeur d'une expédition géologique au Cambodge meurt durant d'expédition. Les géologues sont convoqués afin de présenter leurs rapports. Mercredi 26 avril au théâtre de la Chapelle. La même pièce est jouée en anglais au Prairie Theatre Exchange les 23 et 24 avril à 20h.

• **«Frankestein: Playing with fire»** inspiré par la nouvelle classique de Mary Shelley. Avec Robert Bockstael, Kelli Fox et Derek Keurost. A partir du 26 avril au MTC.

CINÉMA

• ***«Baisers Français»***, Festival de films québécois au Cinéma 3. Vendredi à 19h 30: «Pouvoir intime» d'Yves Simoneau; à 21h30: «Dans le ventre du dragon» d'Yves Simoneau (1989); samedi 22 à 19h 30: «La Femme de l'Hôtel» de Léa Pool (1984); à 21h30: «A corps perdu» de Léa Pool (1988).

• ***«Frankenstein»*** de James Whale (E.U.1931). Un des plus grands classiques du film fantastique. Les 21 et 22 avril à minuit à la Cinémathèque.

• ***«Mashiko Village Pottery»***, (Japon, 1937). Un film sur le cycle complet de la fabrication de la poterie traditionnelle japonaise, tourné avant guerre. Dans la série «L'art au dîner» et dans celle de «L'art après 5 heures» de la Galerie d'art de Winnipeg. Mercredi 26 à 12h10 et 17h15.



«Calepins de voyage de l'hémisphère sud», photographies de Marcel Blouin et Alain Chagnon exposées au Centre de photo de la Floating Gallery, 218-100, rue Arthur (ouverture de 12 à 17 h).

CONCERTS

• ***David Larocque,*** le responsable du 100 Nons, passe sur la scène du Foyer. Les 20 et 21 à partir de 21h au CCFM.

• Laurent Roy est l'invité des ***«Mârdi Jazz»*** du Foyer. Le 25 avril à partir de 21, au CCFM.

• Les ***«Family Pops No 6»***, un tour du monde musical sous la conduite de Newton Wayland. Avec un concerto de John Helmer, premier trombone de l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Samedi 22 à 20h et dimanche 23 à 14h à la Salle du centenaire.

• ***Le guitariste manitobain David Lerkemann*** et ses invités Lottie Enns-Braun, à l'orgue, et Giselle Szczesniak, au violon. Samedi 22 avril à 20h, St. Stephen's Broadway United Church.

• ***Le dernier concert de la Société de musique*** de chambre de Winnipeg présente des morceaux de Mozart, Haydn et Brahms avec de nombreux musiciens de l'Orchestre symphonique de Winnipeg et le premier violon Gwen Hoebig. Dimanche 23 avril à 20h à l'Auditorium Muriel Richarson de la Galerie d'art.

PAPILLES

• ***4e Festival International du vin de Winnipeg*** présenté par l'Association manitobaine des vins et spiritueux. Pour découvrir des vins du monde entier, rencontrer des vignerons et des connaisseurs, avec une démonstration de cuisine au vin. A l'Hôtel Fort Garry et au Convention Centre; vendredi 20 de 16h à 23h, samedi 22 de 12h à 23h et dimanche 23 de 12h à 18h.

TÉLÉVISION

• ***«La tulipe noire»*** de Christian Jacques (Fr.It. Esp. 1964). Dans le cadre du festival Alain Delon de Radio-Canada. Vendredi 21 à 22h 25.

• ***«Les deux orphelines»***, drame sentimental réalisé par D.W.Grifith (E.U. 1921, muet). A Paris en 1789, 2 orphelines tombent sous la tutelle d'une marâtre. Dimanche 23 avril à 23h, Radio-Canada.

• Le ***«Jounal Intime»*** de Jean-Pierre Ferland. Samedi 22 avril à 22h, Télé-Métropole.

• ***«Exit»*** de Robert Ménard (Can. 1986). Drame sentimental et québécois avec Louise Marleau, Michel Côté, Louise Portal et Pierre Curzi. Dimanche 23 avril à 19h30, Télé-Métropole.



Robin Willians, l'un des plus grands joueurs de hautbois d'Europe, jouera avec l'Orchestre de chambre de Heildelberg à la Cathédrale de Saint-Boniface. Au programme: Vivaldi; J.S.Bach; Marcello; Corelli; Purcell; Telemann. Dimanche 23 avril à 20h, billets 15 et 20$.





SAINT-CLAUDE

Les nouveautés au Festival de musique

Trois premières pour le 27e Festival de musique de la division scolaire de la Montagne: la guitare, la chorale communautaire et le déchiffrage de musique.

Il y a 272 inscriptions, dont 27 dans la catégorie guitare. Les juges du Festival, qui aura lieu cette année les 24, 25, 26 et 27 avril à Saint-Claude, sont: Bruce Waldie *(chant, piano, guitare)* et John Trevenan *(danse et activités rythmiques).*

Comme le souligne Louise Gauthier, la présidente du comité, le grand public est invité à ce Festival annuel.

B.B.



photo: Lucien Chaput

Après dix ans comme statisticien de la Ligue Hanover-Taché, Marcel Comeault prend sa retraite. C'est à lire dans La Liberté de la semaine prochaine.

Pour l'instant, les Kings mènent. Mais il reste l'avenir...

Et si les Oilers étaient les vrais gagnants?



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Qui a gagné dans la transaction Gretzky? Le débat se poursuivra sans doute pour encore des années. Chose certaine, la première ronde revient aux Kings et à leur nouveau roi: Wayne Gretzky.

Quand la transaction a été complétée, on disait que pour Peter Pocklington, il s'agissait d'une décision d'affaires. Dans cinq ans, son investissement de plusieurs millions de dollars ne vaudrait plus une cenne, puisque Gretzky serait devenu agent libre sans compensation.

Pour ce qui est de Bruce McNall, le nouvel ange dans la ville des anges, il voulait donner de la vie à une organisation qui mourait. Gretzky lui donnera, pour trois ou quatre années, un spectacle sans pareil.

A court terme, les Kings sont les gagnants. A long terme, les Oilers risquent de gagner. Car les Oilers ne sont pas un groupe d'épais, comme certains journalistes d'Edmonton les présentent. Les jeunes Carson et Simpson n'ont pas valu un Gretzky en pleine forme en séries. Mais ils sont jeunes et je gagerais une belle somme qu'un jour, en série, ils seront les vedettes de leur équipe.

Les Oilers ne sont pas tombés dans le même panneau que les Islanders de New York. Les Islanders ont choisi de garder leurs vétérans des années de gloire. Et où en sont-ils maintenant? Ils sont passés de la table d'honneur à la table des invités.

Lorsque Bill Torrey a finalement décidé d'échanger certains de ses vétérans, c'était trop tard. Clark Gillies, Bob Bourne, Tomas Jonsson et bien d'autres n'ont rien rapporté dans ces échanges.

Où en seront les Kings dans quatre ans? Gretzky prendra sa retraite. Dave Taylor et John Tonelli auront déjà fait leurs adieux. Krushelnyski, McSorley, Hrudey, Watters, Laidlaw seront tout probablement plus efficaces. Et les Kings n'auront aucun choix de première ronde pour les remplacer.

Alors qu'à Edmonton, Simpson, Carson, Tikkanen, Smith, Lacombe et Muni seront encore là. Gélinas, Leroux, Currie et Issel se seront joints à eux. Et les Oilers auront ajouté d'ici là huit choix de première ronde!

Le débat ne s'est pas terminé samedi soir dernier. Et même si dans 5 ans les Oilers seront de nouveau les grands champions, les avis demeureront partagés. Moi, je prédis un match nul.



Archives La Liberté

Daniel Lambert. Le plus de points.

Daniel Lambert, défenseur de l'année

Le Malouin de 19 ans des Broncos de Swift Current, Daniel Lambert, vient d'obtenir le trophée Bill Hunter.

Ce trophée récompense le meilleur défenseur de la ligue junior de l'Ouest. Le co-capitaine des Broncos a marqué 25 buts et 77 passes en seulement 57 matchs cette saison. Il a devancé tous les autres défenseurs du circuit au chapitre des points.

Swift Current vient d'éliminer les Blades de Saskatoon en éliminatoires et sera en finales la semaine prochaine. L'équipe gagnante de cette finale accédera au tournoi national pour la coupe Mémorial, qui se tiendra à Saskatoon à compter du 6 mai.

SAINT-BONIFACE

Des élèves de Béliveau au Québec

35 élèves de la 9e à la 12e année du collège Béliveau (Immersion) effectueront un voyage «musical et linguistique» au Québec du 25 avril au 2 mai.

Ces élèves suivent des cours de guitare ou d'un autre instrument à cordes au collège. L'un des deux accompagnateurs, Mario Giroux, professeur de guitare, explique: «J'ai 120 jeunes qui suivent mes cours. Sur une école de 500 élèves, ce n'est pas mal».

Les 35 musiciens voyageurs visiteront sourtout Montréal et Granby. Leur voyage ne sera pas de tout repos puisqu'ils doivent interpréter une demi-douzaine de concerts.

Mario Giroux précise que ce voyage musical et linguistique est une première au collège Béliveau. «C'est l'occasion pour les jeunes de connaître une autre partie du pays et de pouvoir pratiquer le français à plein temps pendant une semaine», explique-t-il.

L.G.

Les Scouts et guides recherchent des animateurs(trices)

La section des scouts et guides de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens est à la recherche d'animateurs et d'animatrices pour la prochaine saison qui débutera à l'automne.

La section compte une cinquantaine de jeunes de 7 à 13 ans encadrés par 8 animateurs(trices). Maurice Gauthier, président du comité de parents de Sts-Martyrs-Canadiens, explique pourquoi l'on a besoin d'en recruter de nouveaux.

«Certains vont nous quitter l'an prochain. D'autre part, nous aimerions que chaque équipe de scouts et de guides soit encadrée par 2 ou 3 animateurs (trices) plutôt qu'un ou deux comme c'est le cas actuellement».

Seule condition pour devenir animateur(trice): avoir au moins 18 ans. Il faut aussi avoir un peu de temps à consacrer à cette activité. «Il faut compter une rencontre d'environ deux heures chaque semaine, plus quelques sorties, surtout le samedi», précise Maurice Gauthier.

La tâche d'un animateur consiste à encadrer une équipe d'une douzaine de jeunes et à prévoir un programme de sorties et d'activités pour l'année. Des cours de formation gratuits sont offerts à ceux qui le souhaitent.

«Le scoutisme, c'est une façon d'habituer les jeunes à prendre des responsabilité et en même temps c'est du plaisir, explique Maurice Gauthier. L'objectif est aussi de sensibiliser les jeunes aux activités et à la vie de la paroisse». Les personnes intéressées peuvent joindre Maurice Gauthier au 253-4493.

L.G.

L'accès à la justice en français

Les dispositions législatives

Plusieurs lois contiennent des dispositions prévoyant des services dans les deux langues officielles. Dans le domaine judiciaire, les lois fédérales, provinciales et même constitutionnelles confèrent à tour de rôle le droit d'utiliser à faculté la langue officielle de son choix dans telle ou telle procédure judiciaire, quasi-judiciaire ou administrative.

Pour le judiciable francophone cela peut vouloir dire que, dépendant de la nature de l'instance et du forum auquel il doit s'adresser, il pourra, ou non, utiliser sa langue maternelle. Il n'est pas toujours possible de s'y retrouver facilement dans la multitude de tribunaux, dans les procédures spécifiques à chacun d'eux et dans leurs juridictions respectives dépendant parfois du domaine du droit en cause.

Les compétences fédérales-provinciales

Pour comprendre le principe des compétences fédérales-provinciales sur l'ensemble du droit, il est possible de diviser la totalité des lois en deux grandes familles: celles à caractère national, qui devraient être les mêmes d'un bout à l'autre du pays (de compétence fédérale) et celles à caractère régional qui peuvent varier sensiblement d'une province à l'autre (de compétence provinciale). Cette répartition des compétences entre le fédéral et les provinces est prévue aux articles 91 et 92 de l'*Acte de l'Amérique du Nord Britannique* de 1867. En réalité, la séparation de ces compétences n'est pas aussi claire car les pouvoirs qui découlent de l'administration de la justice incombent souvent aux deux niveaux de gouvernement.

Les tribunaux fédéraux

En général, tous les tribunaux fédéraux peuvent accommoder des instances dans l'une ou l'autre des langues officielles sans trop de problème. Par exemple, la Cour fédérale et la Cour suprême du Canada et l'ensemble des tribunaux quasi-judiciaires et administratifs (immigration, impôt, assurance-chômage, douanes, etc.) fonctionnent en français ou en anglais selon le besoin.

Les tribunaux provinciaux

Dans les domaines de compétence provinciale, au Manitoba, malgré l'article 23 de l'*Acte du Manitoba* qui garantit à chacun le droit d'utiliser le français ou l'anglais, à faculté, devant les tribunaux, l'application du droit n'est pas uniforme. L'étendue des services dépend de la disponibilité des ressources financières et humaines qui varient d'une instance à l'autre et d'un domaine du droit à l'autre.

Est-il plus facile de s'y retrouver si l'on regarde l'étendue des services en français disponibles auprès de chaque instance? Cela nous permet au moins d'avoir une image plus globale de l'étendue du bilinguisme judiciaire au Manitoba.

À la Cour provinciale

La Cour provinciale est le tribunal de plus basse instance. La plupart des causes moins graves, dans lesquelles l'État (la Couronne) a un intérêt à faire respecter ses lois, commencent à ce niveau. La procédure est sommaire, moins formelle que dans les tribunaux supérieurs et devrait être plus rapide.

La division du Code de la route

Des 40 et quelque juges à la Cour provinciale du Manitoba, une seule est capable d'entendre les causes en français. La Cour provinciale a plusieurs compétences. À Winnipeg, il y a principalement trois divisions. La division du Code de la route qui s'occupe de toutes les infractions de la circulation. Cette division se trouve au 373, Broadway. La Cour siège chaque jour (9h30 à 16h30) de la semaine ainsi que du lundi au jeudi soirs (19h à 21h). Une magistrate bilingue peut servir la clientèle francophone de 8h30 à 16h pour accepter les plaidoyers de culpabilité ou non-culpabilité et fixer les dates de procès en français. C'est gratuit, simple et pas plus exigeant que de demander les mêmes services en anglais. Les procès en français ont lieu à la Cour provinciale de Saint-Boniface, au 227, boulevard Provencher. Le personnel se rend sur place les journées où la Cour siège car il n'y a plus (depuis 1 an) de personnel permanent sur les lieux.

Les procès en français dans les Cours provinciales en province sont fixés selon le besoin et le personnel judiciaire (juge, procureur, greffier, sténographe et des fois l'avocat de l'aide juridique et de la défense) se déplace sur les lieux. On appelle communément cela le «circuit». Le même principe s'applique pour les régions du Nord de la province. La seule différence est que le «circuit» se déplace en avion. D'où le nom «flying circuit».

Le tribunal des jeunes

La division de la Cour provinciale qui s'occupe des jeunes contrevenants siège au Palais de justice au 408, rue York. Comme pour les adultes, il est possible d'avoir un procès en français autant à Winnipeg qu'en province.

Au Palais de justice de Winnipeg

Le bureau central de la Cour provinciale au Palais de justice s'occupe de tous les autres mandats (que du Code de la Route et des jeunes contrevenants). Bien que les affiches soient bilingues dans cet édifice, il est plus difficile d'avoir des services en français au 408, rue York parce que la seule magistrate bilingue sera normalement attachée au bureau de la Cour au 373, Broadway. Par contre, une greffier et une greffier-superviseur pourraient donner de l'information en français à condition qu'ils soient disponibles lors de la demande de service.

En province

Les 18 Cours provinciales rurales, qui ont les compétences combinées des trois divisions de Winnipeg, n'ont accès qu'à deux magistrats francophones. Par contre, du fait de la demande, quelques magistrats peuvent desservir les judiciables dans d'autres langues, telles que l'ukrainien et l'allemand. Les procès en français peuvent avoir lieu, selon la disponibilité du personnel, soit en province ou bien à la Cour provinciale de Saint-Boniface. Dans les régions éloignées ou dans le Nord, souvent un détachement de la GRC assume les fonctions d'un bureau de la Cour provinciale et coordonne la tenue des procès. Dans ces régions rurales, la Cour (flying circuit) siégera mensuellement ou plus souvent au besoin. Une salle communautaire tiendra lieu de salle de Cour.

Évaluation

Le système des instances en français ou bilingues opère plus ou moins bien à la Cour provinciale, selon les personnes à qui l'on s'adresse. Le fait qu'il n'existe aucune règle de procédure ou de disposition précise dans la *Loi sur la Cour provinciale* qui régisse ces instances représente l'un des problèmes fondamentaux au bon déroulement des instances bilingues. La procédure étant laissée plus ou moins à la discrétion du personnel de la Cour, le problème de la multiplicité de politiques divergeantes coexiste avec le danger d'inégalité dans leur mise en application. Il en résulte que, lorsqu'on demande des services en français, le personnel ne sait exactement quelle procédure précise est, a été ou devra être suivie. Enfin, avec une seule juge et une seule magistrate à la Cour provinciale, les services en français sont offerts selonla disponibilité de ce personnel et non selon la demande. Cela empêche donc la Cour provinciale de s'engager dans une offre active de services en français au public francophone. Le dilemme est celui du cercle vicieux: «Pas de demande, pas d'offre active; pas d'offre active, pas de demande».

Éducation

La responsabilité d'améliorer la qualité des services en français auprès de la Cour provinciale n'incombe pas à part entière au Ministère du Procureur général. Les associations professionnelles, les organismes juridiques, les groupes de pressions et les avocats eux-mêmes doivent se familiariser avec les services déjà disponibles et en faire la promotion active auprès de leurs clientèles respectives et du public francophone. Un effort commun accomplira peut-être le chemin qui reste à parcourir pour rendre la Cour provinciale aussi accessible aux judiciables francophones qu'aux judiciables de la langue de la majorité.



PARLONS DROIT

L'auteur est directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc

Me Daniel MATHIEU

À VENIR

Dans le prochain numéro, nous traiterons des procédures et des services en français auprès de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba. Il s'agit là d'une Cour supérieure qui, en plus de sa propre juridiction, entend les appels interjetés contre les décisions de la Cour provinciale.

Nous verrons que certains problèmes majeurs qu'on retrouve à la Cour provinciale ont été résolus ou évités auprès de la Cour du Banc de la Reine. Nous évaluerons à quel niveau de qualité se situent les services offerts par cette Cour.

Terminologie juridique

Objecter

En français le verbe 'objecter' s'emploie seulement suivi d'un objet direct.

• dans le sens de répliquer
Ex.: elle objecta qu'il ferait froid

• dans le sens de présenter comme un obstacle
Ex.: on lui objecta son jeune âge

Ces deux emplois du verbe 'objecter' sont littéraires et ne se retrouvent pas en français courant.

Quant à «s'objecter», que l'on entend souvent, ce verbe n'existe tout simplement pas.

'To object' doit se rendre en français par 's'opposer à' ou 'faire objection à'.

Le mot 'objection' est par contre parfaitement français.

L'avocat fait objection à une preuve, s'oppose à une forme de question, formule d'une objection, soulève une objection, présente une objection.

Le tribunal accueille l'objection, rejette l'objection ou la met en délibéré.

[Source: Module de base – La plaidoirie, AJEFO, 1984]

Nouvelles

Le 17 avril 1989 se célébrait officiellement «La journée du droit 1989: Accès à la justice» organisée à l'échelle nationale par l'Association du Barreau canadien et chacune de ses divisions provinciales.

L'Institut Joseph-Dubuc, y participant pour la première fois, a organisé et présenté un kiosque d'information au public sous le thème «La justice en français». Le kiosque était au Centre d'achats La Place Portage de 9h30 à 18h et le public pouvait y consulter une quantité de dépliants, brochures, documents en français sur les services juridiques et les droits linguistiques au Manitoba, ou visionner des présentations audiovisuelles en français sur la *Loi sur l'impôt et le revenu*, sur la *Loi sur le divorce*, sur la *Charte canadienne des droits et libertés* et le droit civil et criminel. Un avocat francophone était également sur les lieux pour répondre aux questions du public.

Une visite guidée en français du Palais de justice au 408, rue York a également été offerte, parmi les multiples autres activités organisées par l'Association du Barreau canadien au Palais de justice au centre-ville et à Saint-Vital.

La participation de l'Institut a été rendue possible grâce à une subvention de la Fondation manitobaine du droit.

Saviez-vous que...

Les villes canadiennes ne se ressemblent guère

• Montréal compte le plus haut pourcentage d'habitants bilingues au Canada (48% des 2 921 357 résidants); suivie d'Ottawa-Hull (42% des 819 000 habitants), Sudbury en Ontario (38% des 148 877 habitants) et Sherbrooke au Québec (36% de 130 000 habitants);

• Ottawa-Hull est la région métropolitaine qui compte la plus grande proportion de diplômés universitaires (18%), suivie de Calgary (15% des 671 000 habitants) et de Halifax (14% des 296 000 habitants).

Les jeunes préfèrent certaines villes

• Victoria en Colombie-Britannique a la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (18% des 256 000 habitants), suivie de Saint-Catharines/Niagara en Ontario (13% des 343 000 habitants);

• Calgary a la plus jeune population des régions métropolitaines du Canada. 7% de la population seulement est âgée de 65 ans et plus;

Certains habitants sont mieux payés et d'autres plus accueillants

• C'est à Toronto (33% des 3 427 168 habitants) et à Vancouver (30% des 1 381 000 habitants) qu'on retrouve le plus d'immigrants;

• Les Torontois touchaient le revenu moyen le plus élevé au Canada en 1986 (46 573$), suivis des habitants de la région Ottawa-Hull (45 932$).

Certaines villes sont moins dispendieuses

• Le prix moyen de vente d'une maison à Winnipeg en mars 1989 était 84 213$, plus cher qu'à Saint-Jean (Terre-Neuve), 80 973$, mais moins cher qu'à Edmonton en Alberta (87 552$).

L.C.

Henri Bérard, fidèle à l'âme canayenne

Le gardien de la tradition



photo: Bernard Bocquel

Henri Bérard a vite décidé de construire sa cabane à sucre. «La première fois, j'ai bouilli à la maison. Marguerite ne m'a pas bien reçu. Le résultat? 2 tasses! Faut dire que c'est pas une affaire d'argent, mais de garder une vieille tradition»

«Le monde d'ici croyait pas quand j'ai commencé à faire du sirop il y a 12 ans. Il y en a même qui croyait pas que les érables coulaient». Des réactions qui avaient de quoi amuser Henri Bérard, qui se souvenait si bien de la joie de son père Antoine, lorsqu'il allait percer les érables de la Rivière-aux-Rats.

«Je pense qu'il y a encore des cannes qui traînent après des arbres! Le père parlait des érablières du Québec, des cabanes à sucre. Il faisait du sirop comme passe-temps. Il faut dire que dans ce temps-là, une petite canne de sirop, c'était un vrai régal».

«Quand j'ai commencé à faire du sirop d'érable, c'était un défi. Et comme pour mon père, c'était un passe-temps. J'ai aussi l'impression d'avoir repris une tradition. Si j'avais pas vu faire mon père, je l'aurais pas fait. Il y a de la canayennerie dans ça», ajoute Henri Bérard, sourire content et étincelle fière dans les yeux bleus.

Une expression qui doit tout dire. Parce que le propriétaire du Garage Shell à Saint-Pierre-Jolys remarque: «Tout ça, c'est pas mal dur à expliquer. C'est une affaire qui se passe de génération en génération. Peut-être que la prochaine va en faire, je ne sais pas».

«Moi en tout cas, je vais continuer tant que je vais être capable. C'est le moment de l'année où les journées sont plus longues. Ça donne la chance de sortir, de marcher dans le bois. Sinon, ça serait quoi? La télévision?».

La dimension sociale de la cabane à sucre d'Henri Bérard ne doit pas être prise à la légère. Le temps de l'incrédulité n'a pas duré et les visites sont fréquents. «Il y a tout le temps quelqu'un qui vient venir voir comment ça bouille».

Et il faut que ça bouille lentement, assure-t-il. «Surtout, ça prend le bon poêle en fonte qui garde sa chaleur. Et il faut être prêt pour bouillir, parce que la sève sûrit assez vite. Des fois, je chauffe pendant une semaine».

«Comme la personne qui cuit son pain»

Son vrai plaisir? «C'est quand ça roule bien, quand il a fait froid la nuit et chaud le jour, comme +10. Quand tu sais que la chaudière va être pleine. J'ai 50 arbres, ça me tient occupé. Certains jours, je ramasse 30 gallons». *(40 gallons = 1 gallon de sirop).*

Normalement, Henri Bérard récolte 5 gallons par année de ce sirop «qui a un petit goût un peu plus fort» que le sirop du Québec. «Il est un peu amer, mais je l'aime mieux comme ça, avec mes crêpes et ma crème glacée. Et puis il y a la satisfaction du produit que t'as fait toi-même. C'est comme une personne qui cuit son pain. Il est tout le temps meilleur».

Bernard BOCQUEL

SOMERSET

Roger Poiron à la Commission municipale

L'ancien maire de Somerset et actuel conseiller du village, Roger Poiron, est l'une des 6 personnes supplémentaires récemment nommées à la Commission municipale (Municipal Board) par le gouvernement manitobain.

Ces nominations portent à 16 membres de la Commission municipale. L'un deux est René Maillard, le maire de Sainte-Rose-du-Lac. La Commission a déjà eu jusqu'à 22 membres. La Commission municipale est une entité quasi judiciaire, aux fonctions très importantes dans le domaine municipal.

Par exemple, toute somme d'argent qu'un gouvernement municipal ne peut pas repayer dans l'année courante doit être approuvée par la Commission municipale. Les membres siègent généralement en panel de 3.

Roger Poiron, 61 ans, notamment ancien commissaire d'écoles, a accepté sa nomination pour deux raisons principales: «C'est du nouveau, c'est un défi, les affaires municipales m'ont toujours intéressées. Et puis, ça va agrandir le rayonnement des francophones».

B.B.



Archives La Liberté

Roger Poiron a été maire de Somerset et commissaire d'écoles.

Les Scouts et les Guides saluent leurs bénévoles



photo: Lorraine Beaudry

Photo souvenir de la soirée de reconnaissance chez les Guides. Première rangée: Gisèle Verrier, Nicole Préjet, Léo Couture, Jeannine Giasson, Antonia Labelle. 2e rangée: Corinne Leblanc-Fenez, Céline Gagnon, Lucie Kirouac (commissaire à la formation), Diane Samardzija (commissaire provinciale), Thérèse Groot (présidente du District) et Eliette Marion.



photo: Corinne Leblanc-Fenez

Photo souvenir de la soirée de reconnaissance côté Scouts. Première rangée: Denys La Rivière, Denis Bernardin, Monique Lafond, Berthe Robert. 2e rangée: Arsène Huberdeau, Philippe Pelletier et Marcien Labossière.

Chaque année, les Scouts et les Guides remercient des bénévoles particulièrement méritants. Plus d'une trentaine de personnes ont été saluées à une soirée de reconnaissance à Saint-Boniface.

CHEZ LES GUIDES

Les Guides ont tenu à remercier spécialement les personnes qui ont poussé leur formation d'animatrice: Annette Breton, Joëlle Brémault, Jocelyne St-Godard, Colette Gagnon, Lynne Langelier, Louise St-Godard, Gisèle Verrier, Eliette Marion et Nicole Préjet.

Pour leurs années de services, ont été distinguées: Joanne Gaborieau *(5 ans)*, Rolande Kirouac-Kendall *(15 ans)*, Jeannine Giasson *(20 ans)* et Corinne Leblanc-Fenez *(20 ans)*. Un certificat de reconnaissance a été remis à Lucille Hague *(animatrice à Notre-Dame-de-Lourdes)*; Lydie Toupin et Colette Labossière *(aides à l'animation au Précieux-Sang)*. Céline Gagnon *(La Broquerie)* et l'abbé Léo Couture *(aumônier)* ont aussi été remerciés.

CHEZ LES SCOUTS

Les Scouts ont remis des boutons de service de 10 ans à: Marcien Labossière *(Saint-Boniface)*, Gilles Nault *(Sainte-Anne)*, Claude Ouellet *(Saint-Boniface)* et Richard Duval *(Notre-Dame-de-Lourdes)*; de 5 ans à: Monique Lafond *(Saint-Jean-Baptiste)*.

Le noeud de Gilwell *(phase I de la formation)* a été attribué à: Denis Gervais *(Précieux-Sang)*, Denis Bernardin, Bernard Marcoux, Pierre St-Arnauld *(Saint-Boniface)*, Philippe Pelletier *(Saint-Vital)* et Rhéal Michaud *(Sainte-Anne)*. Le badge Ours polaire a été obtenu par Pierre St-Arnauld et le Service émérite par Denys La Rivière *(Saints-Martyrs)* et Marcien Labossière *(Saint-Boniface)*.

Des certificats de reconnaissance ont été décernés aux membres sortants du conseil d'administration: Marcel Boulet, Arsène Huberdeau, André Fréchette et René Bouchard.

B.B.

PROVINCE

Conférence Scouts/Guides

Une session de formation pastorale sera donnée par l'aumônier national des Guides catholiques du Canada sur invitation du district Guide du Manitoba.

La conférence de Normand Barré, ptre, sera donnée chez les Soeurs Oblates *(601, rue Aulneau)* les 28, 29 et 30 avril. But: sensibiliser les animatrices et animateurs à la pastorale auprès des jeunes. Renseignements: 237-6217.

Nécrologies

SOEUR EUGÉNIE BILODEAU
1914-1989

Le dimanche 9 avril, Soeur Eugénie Bilodeau nous a quittés pour la Maison du Père à l'âge de 74 ans, après une courte maladie.

Native de Sainte-Agathe, au Manitoba, Eugénie fit ses études primaires à l'école Saint-Antoine à Sainte-Agathe et continua ses études au couvent des Soeurs Grises à Saint-Norbert. En 1932, elle fit son entrée au noviciat des Soeurs Grises à Saint-Boniface, prononça ses premiers voeux en 1935 et ses derniers voeux à Montréal en 1938.

Soeur Eugénie fut toujours disponible à répondre aux besoins du temps principalement dans les missions de l'hôpital Ste-Rose où elle fut une des fondatrices, Hôpital La Vérendrye, Fort Frances, Sanatorium Saint-Vital, Igloolik, Pelly Bay et Chesterfield Inlet au T.N.-O. Hôpital Saint-Boniface, soit à titre d'hospitalière, comptable, réceptionniste, sacristine et services communautaires variés. Elle avait un grand amour pour la fondatrice des Soeurs Grises, Marguerite d'Youville et aimait beacoup la faire connaître par des multiples moyens. Elle se dévoua aussi pour les personnes dans le besoin à Agape Table.

Soeur Eugénie était la huitième d'une famille de quinze enfants et sera regrettée par de nombreuses compagnes Soeurs Grises, trois soeurs: Louisa, Madame Georgette Gervais et Soeur Irène, Soeur Grise de Saint-Boniface; trois frères: Donat de Saint-Boniface, Albert et Gérard de Sainte-Agathe au Manitoba et de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines qui lui étaient chers.

Les Soeurs Grises remercient le Dr Pascoe et son équipe du département de chirurgie cardio-vasculaire de l'hôpital Saint-Boniface pour leur dévouement.

Les prières ont été récitées à 19h30, le mardi 11 avril à la Maison provinciale, 151, rue Despins et les funérailles célébrées aussi à la Maison provinciale le jeudi 13 avril à 10h par l'abbé Léo Couture, assisté de Père Joseph Alarie, o.m.i. cousin de la défunte.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la rue Archibald.

Les arrangements funéraires ont été confiés au Salon Desjardins, 357, rue Des Meurons.

ALIBINI PILOTTE

Le 15 avril 1989, à l'hôpital Bethesda de Steinbach, est décédé à l'âge de 79 ans, Monsieur Albini Pilotte, époux bien-aimé de Marie-Ange (née Lambert) de Saint-Pierre-Jolys au Manitoba.

Les prières et le visionnement ont eu lieu à 10 h le jeudi 18 avril suivis de la messe de la Résurrection à 10 h 30 en l'église de Saint-Pierre. M. l'abbé Louis Laurencelle était le célébrant. L'inhumation suivait au cimetière de la paroisse.

Outre Marie-Ange, son épouse bien-aimée, Monsieur Pilotte laisse pour chérir sa mémoire cinq filles : Claire et Guy Desrosiers, Yvonne et Eric Smith, Jacqueline et Gerry Saunders, Thérèse, tous de Winnipeg, Suzette et Jos Labossière de Hazelridge au Manitoba; six fils : Robert et Liliane de Winnipeg, George et Aline de Saint-Malo, Marcel et Polly de Winnipeg, Raymond de Saint-Pierre, Gilles et Suzanne de Saint-Pierre, Michel et Jackie de Winnipeg; 21 petits-enfants; son frère Joseph de Grunthal. Monsieur Pilotte était précédé dans la tombe par trois soeurs et six frères.

Presque toute sa vie, il prenait plaisir à travailler avec soin comme réparateur de chaussures et de toile. Homme d'affaires respecté et citoyen soucieux, il aimait les enfants et était toujours prêt à donner un coup de main et à parler avec les gens. Ses heures les plus agréables étaient passées à rendre visite à ses parents et amis, à jouer aux cartes, mais surtout il adorait les enfants. Il manquera toujours énormément à sa famille et à ses amis.

Les porteurs étaient MM. Marcel Lambert, Denis Carrière, Miguel Desrosiers, Jason Smith, Roger Pilotte et Fernand Dupuis.

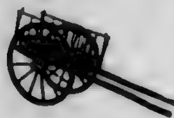
La famille tient à remercier de façon particulière le Dr Martens et le personnel infirmier du 2e étage de l'hôpital Bethesda à Steinbach.

La direction des funérailles avait été confiée à la chapelle funéraire Saint-Pierre (Loewen).

FONDS D'OPÉRATION
REVENUS ET DÉPENSES
pour l'année se terminant le 31 décembre 1988

REVENUS:	
Gouvernement provincial	4 267 004 $
Gouvernement fédéral	24 375
Gouvernement municipal	1 108 442
Autres divisions scolaires	47 287
Bandes indiennes	3 218
Organisations privées et individuelles	660
Autres sources	17 608
Total des revenus:	**5 468 594 $**
DÉPENSES:	
Instruction régulière	3 225 003 $
Exceptionnel	507 685
Professionnel	123 896
Éducation et services communautaires	3 285
Administration	329 603
Services d'appui aux élèves et aux professeurs	105 202
Transport	486 912
Opérations et entretien	553 284
Autres	101 563
Total des dépenses:	**5 436 433 $**
Surplus d'opération courant:	**32 161 $**
Transferts des fonds capitaux:	**(1 906) $**
Surplus net après transferts:	**34 067 $**

Une copie du rapport financier vérifié de 1988 est disponible pour examen aux heures normales de travail au bureau du secrétaire-trésorier, pour tout électeur résident qui le désire.



La Division scolaire de la Rivière-Rouge n°17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7815

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **ROMÉO JOSEPH MARTEL**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au au 674, rue Langevin, Winnipeg (Manitoba) R2H 2W4, le ou avant le 17 mai 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce17e jour d'avril 1989.

DENISET FRÉCHETTE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **HENRI LOUIS CHARLES GUYOT**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba), le ou avant le 2 juin 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce13e jour du mois d'avril 1989.

TEFFAINE LA BOSSIÈRE
PAR: ROBERT BÉTOURNAY

Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue **MARIE ROSE ANNA (ROSA) THERRIEN**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba), R2H 3B4 le ou avant le 1er juin 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce18e jour d'avril 1989.

TEFFAINE LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Hommage



ALBERT GIRARD, o.m.i.
1910-1989

Milieu familial

Albert Girard est né à Sainte-Anne-des-Chênes le cinq septembre mil neuf cent dix. Ses parents, Joseph Girard et Adéline Beaudry, étaient bien connus pour leur esprit de travail et leurs convictions religieuses profondes. Toute la famille devait en recueillir l'héritage.

Albert, quelque peu gêné et timide, d'une santé plutôt délicate surmontera, en partie du moins, ces inconvénients qui ne l'empêcheront pas de s'accomplir dans sa vie humaine et chrétienne comme dans sa vie religieuse et sacerdotale.

Ses études se feront un peu à la manière de tout le monde: Maison Chapelle à Saint-Boniface, Juniorat et Scolasticat. Il devra abandonner ses études à Rome pour raison de santé.

Très personnel dans ses habitudes comme dans ses convictions, il se permettra à l'occasion des escapades dont il se souviendra plus tard comme préfet de discipline. Il saura se montrer indulgent pour ceux qui fument à l'arrière du jeu de balle-au-mur ou qui se permettent de petites visites «en ville» en oubliant les permissions d'usage.

Éducateur

Albert était d'abord et avant tout éducateur. Le Collège de Gravelbourg sera et restera toute sa vie sa maison de prédilection.

C'est comme éducateur qu'il a marché sa vie dans une mosaïque d'activités qui a marqué sa place dans l'histoire de l'Église et de la communauté des Oblats de Marie-Immaculée. Prêtre-éducateur dans une personne humaine authentique.

Professeur attentif – Athlète remarquable – Préfet estimé – Pasteur dévoué. Voilà autant de traits qui le caractérisent et qui ont laissé leurs traces dans la vie de bien des jeunes venus à sa rencontre.

Il n'y a pas chez lui de détermination aveugle, de discipline arbitraire. C'était un professeur de vie. «Schola discere vitam» comme le disait la devise du Collège de Gravelbourg. Il sera à l'aise surtout avec les jeunes où ses qualités sportives peuvent s'en donner à coeur joie.

Quitter ses amis de Gravelbourg ne lui fut pas facile. Mais il était voulu ailleurs: le Juniorat de Saint-Boniface. L'oeuvre d'éducation se continue.

Missionnaire

Un religieux va où ses supérieurs l'envoient, c'est-à-dire là où sont les besoins de la mission. Crane River, Fort Alexandre seront ses derniers postes. C'est le travail missionnaire proprement dit. La tâche n'est pas facile; l'état de santé n'est pas bon, l'âge fait sentir son poids. Il tiendra aussi longtemps que possible.

Retraite

Mais un jour, il fallut rendre les armes. Ce fut la retraite à la résidence des Oblats à Saint-Boniface. Albert n'en continua pas moins à collaborer au ministère tant qu'il fut capable de le faire. Il marchait péniblement; ses jambes répondaient mal au signal de la volonté.

Il n'en restera pas moins pour tous un compagnon aimable, souriant, toujours tranquille, celui que ne dérange personne. Prêt à rendre service s'il en était capable, il ne demandait rien à personne.

La messe et la prière restèrent sa principale consolation jusqu'à la fin. La nature aussi l'enchantait: le chant des oiseaux, le frisson des feuilles, le bruit doux de la pluie, le ciel bleu. Sans doute qu'il aurait encore voulu marcher jusqu'à la rivière au lieu de rêver au coin de la croisée.

Il semble avoir emporté avec lui plus d'un secret. Oui, dit Albert: «Il est en moi un chantre sublime qui n'a jamais dit sa patrie ni son nom».

Benoit Paris, o.m.i.

Le Père Girard est décédé le 10 avril à l'hôpital Saint-Boniface. Ses funérailles, célébrées en l'église du Précieux-Sang le 13 avril, furent présidées par le P. Armand Le Gal, o.m.i., vicaire provincial, auquel se joignirent de nombreux concélébrants du clergé séculier, oblats et autres. Une foule considérable d'Indiens et de Blancs prirent part à la cérémonie liturgique. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface, rue Archibald.

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

Remerciements

Les enfants de Louis David Nolette, ainsi que son frère Albert, désirent remercier tous ceux et celles qui ont offert leurs condoléances à l'occasion du décès de leur père et frère. Vive reconnaissance aux personnes suivantes: l'abbé Georges Damphousse, les concélébrants, les abbés P. Gagné, C. Ruest, A. Lacelle, L. Morin, les docteurs Gobeil et Sharkey, le personnel de la Villa Youville à Ste-Anne et celui de l'hôpital Victoria.

PROVINCE

Avis aux profs

Les professeurs de français et d'histoire des écoles françaises et d'immersion peuvent disposer d'une exposition bilingue sur la Révolution française.

Il s'agit de 32 affiches plastifiées en couleurs, bilingues, de format 10" x 16", pesant au total 3 livres, qui peuvent être obtenues gratuitement pendant une semaine.

Pour les réservations, contacter Jean-François Roederer au Bureau de l'Education française (945-6916).

EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE BILINGUE

Salaire négociable. Avoir terminé un cours de secrétariat ou acquis formation équivalente. Dactylograpier - 55 mots à la minute; se servir d'une machine à transcrire; opérer machine traitement de textes et de préférence avoir suivi cours d'option juridique. Avoir très bonne connaissance de l'orthogrpahe/grammaire françaises/ anglaises.

Veuillez contacter: Roger Lepage, Balfour, Moss, Milliken, Laschuk et Kyle, Avocats et Notaires, 700-2103-11e avenue, Régina (SK), S4P 4G1. Numéro de téléphone: (306) 347-8300.

La Division scolaire de Saint-Boniface n°4

recherche

deux enseignant(e)s

pour le collège Béliveau.

1) à temps plein (1.0), pour espagnol et français/ou anglais, 9e à 12e année

2) à temps partiel (.55), sciences familiales (arts ménagers), 7e à 9e année

Date d'entrée en fonctions: le 30 août 1989.

On vous demande de prendre contact avec:



Jean-Yves Rochon, directeur
Collège Béliveau
296, chemin Speers
Winnipeg (Manitoba) R2J 1M7
Tél.: 255-3205

Le Collège universitaire de Saint-Boniface

est à la recherche de candidats/candidates pour remplir les tâches de

moniteur/monitrice

à l'intérieur d'un programme académique, sportif et culturel

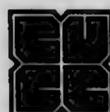
Qualifications:

- avoir au moins une première année universitaire;
- avoir une expérience préalable en animation de groupes de jeunes de 8 à 12 ans;
- avoir des connaissances dans au moins un des domaines suivants: l'informatique, l'audio-visuel, les beaux-arts, les sciences générales, les sciences humaines, l'art dramatique, la gestion des affaires personnelles, les sports, les loisirs et le culturel;
- posséder une bonne maîtrise de la langue française.

Durée de l'emploi: du 29 mai au 18 août 1989.

Date limite pour soumettre sa candidature: le 28 avril 1989.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:



Madame Gisèle Barnabé
Éducation permanente
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

La Division scolaire de Saint-Boniface n°4

cherche à combler quatre postes à temps plein (1.0).

Date d'entrée en fonctions: **le 30 août 1989.**

UN PROFESSEUR DE GUITARE ET CHANT-CHORALE
Collège Béliveau, immersion, 7e à la 12e année. Le(la) candidat(e) devra être diplômé(e) en musique. Il(elle) devra être bilingue, et devra posséder de l'expérience en musique instrumentale et chorale.

UN PROFESSEUR DE MUSIQUE GÉNÉRALE
École Guyot, immersion, maternelle à la 6e année. Le(la) candidat(e) devra détenir un bacc. en musique avec spécialisation dans la musique élémentaire.

UN PROFESSEUR DE CLAVIER, CHANT-CHORALE ET MUSIQUE GÉNÉRALE
École Provencher, français partiel. Le(la) candidat(e) devra être diplômé(e) en musique avec spécialisation en piano ou musique élémentaire.

UN PROFESSEUR DE MUSIQUE ÉLÉMENTAIRE ET DE GUITARE
École Lacerte, école française, maternelle à la 8e année. Le(la) candidat(e) devra détenir un bacc. en musique avec spécialisation dans la musique élémentaire.

Faire parvenir votre curriculum vitae, relevés de notes et références en enseignement à:



Bruce Waldie, coordonnateur de musique
Division scolaire de St-Boniface n° 4
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba) R2J 1X1
Tél.: 253-2681

La Division scolaire Turtle River n° 32

est à la recherche

d'un enseignant ou d'une enseignante

à mi-temps pour la maternelle française à Sainte-Rose du Lac. On demande aux candidates et aux candidats de faire parvenir un curriculum vitae complet accompagné de trois références ainsi que d'une copie du relevé de notes universitaires. Salaire selon la convention collective. La date limite de soumission de candidature est le 28 avril 1989. Faites parvenir votre demande d'emploi (en anglais) à :

M. J.M. Mudry
Directeur général d'écoles
Division scolaire Turtle River n° 32
B.P. 309
McCreary (Manitoba)
R0J 1B0
(204) 835-2067

Préposé aux services

VIA Rail Canada Inc., Société d'État responsable au Canada de la prestation de services ferroviaires voyageurs, est actuellement à la recherche de personnes possédant de l'expérience professionnelle dans les secteurs de l'accueil et des services.

Les candidats retenus devront suivre un programme de formation. Ils seront ensuite affectés à des postes dans les voitures-lits ou les voitures-restaurants à bord des trains de VIA sillonnant l'ouest du Canada. Leur point d'attache sera Winnipeg.

Les personnes intéressées doivent remplir les critères suivants:

- être parfaitement bilingue (anglais et français);
- posséder un diplôme d'études secondaires;
- avoir une bonne connaissance de la géographie du Canada;
- avoir une bonne connaissance des mathématiques élémentaires;
- être capable de voyager et de travailler de nombreuses heures d'affilée;
- avoir une apparence soignée;
- être âgé d'au moins 19 ans;
- mesurer au moins 5'1";
- avoir un poids proportionnel à sa hauteur;
- être ouvert et avoir à coeur le bien-être des voyageurs;
- posséder 2 années d'expérience dans la restauration, l'accueil et l'industrie hôtelière.

Toutes les postes sont permanents, mais saisonniers.

VIA offre des salaires intéressants et un excellent régime d'avantages sociaux.

Les candidats qualifés sont priés de venir remplir une demande d'emploi le plus tôt possible entre 8h30 et 16h à l'adresse suivante:

VIA Rail Canada Inc.
602-191, Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 3T8

«Conformément à la Loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi, VIA accordera une attention spéciale aux candidats faisant partie des groupes désignés par la Loi: les autochtones, les personnes handicapées, les membres de minorités visibles et les femmes.»

LA LIBERTÉ

cherche

une personne chargée de la typographie du journal.

La personne doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais. Elle doit pouvoir taper rapidement et être capable de travailler sous pression.

Des connaissances en micro-édition et du logiciel Quark XPress seraient un atout.

Entrée en fonction: aussitôt que possible.

Salaire: à négocier.

Demandez Bernard ou Lucien au

237-4823.

La Liberté, le journal de l'année, 1985, 1986, 1987 et 1988 de l'Association de la Presse francophone.



Appel d'offres

PROJET: FOURNITURE, LIVRAISON, EMPILAGE ET, AU GRÉ DU CHEMIN DE FER, CHARGEMENT DANS DES WAGONS D'ENVIRON 28 000 TONNES NETTES DE GRAVIER TOUT-VENANT AMÉLIORÉ, DANS LA SUBDIVISION PINE FALLES.

Les soiumissions cachetées établies sur les formules remises à cette fin seront reçues par M. J.P. Fedorowich, administrateur des contrats de génie, Chemins de fer nationaux du Canada, bureau 460-123, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 2P8, jusqu'à midi (heure avancée), le vendredi 5 mai 1989.

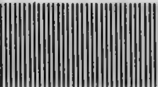
Les entreprises intéressées peuvent, à partir du 17 avril 1989, se procurer les formules de soumission contre remise d'un chèque certifié d'un montant de 50 dollars (non remboursable) libellé au nom de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, en s'adressant à:

F.I. Rose
Ingénieur de la voie
640, chemin Plessis
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2P5

R.D. Miles
Ingénieur régional en chef
Bureau 460-123, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2P8

Pour tout renseignement complémentaire, appeler M. C. Fournier au (204) 988-8472.

Bureau de l'ingénieur régional en chef
CN Rail
Winnipeg (Manitoba)



Offre d'emploi

Assistant ou assistante à la rédaction

L'Aquilon, seul journal francophone des Territoires du Nord-Ouest avec une parution bimensuelle, est à la recherche d'un assistant ou assistante à la rédaction.

Description de tâches

Relevant de la rédactrice en chef, l'assistant ou l'assistante aura comme responsabilité majeure la production bimensuelle du journal, c'est-à-dire en grande partie accomplir le travail de journaliste/monteur.

Profil désiré

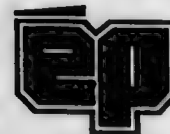
Connaissance du milieu francophone hors Québec et des Territoires du Nord-Ouest en général; expérience pratique dans la presse écrite et plus particulièrement dans le milieu de la presse communautaire; connaissance de la langue anglaise (parlée); connaissance de l'informatique (Macintosh).

Conditions de l'emploi

Contrat d'un an avec possibilité de renouvellement. Entrée en fonctions le **5 juin 1989.** Salaire: **24 000$ à 28 000$** par année. Allocation de logement **400$** par mois. Lieu de travail: **Yellowknife.**

Soumission de candidature

Faites parvenir votre c.v. et autres renseignements pertinents avant le **13 mai 1989** à:



Denise Canuel, rédactrice en chef
L'Aquilon
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O. X1A 2N9

Tous et toutes recevront un accusé de réception. Pour de plus amples informations, communiquer avec la rédactrice en chef: 403-873-6603 (tél.) ou 403-873-2158 (fax).

ep Éducation permanente

Le Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche de candidats pour remplir les tâches de

moniteur/monitrice

à l'intérieur du programme Cours d'été de langue.

Qualifications:

- avoir au moins une première année universitaire;
- avoir une expérience préalable en animation de groupes;
- posséder une excellente maîtrise de la langue française.

Durée de l'emploi: du 26 juin au 11 août 1989.

Date limite pour soumettre sa candidature: le 28 avril 1989.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:



Madame Ruth Hodder
Coordonnatrice des programmes M.I.E.L.S.
et Cours d'été de langue
200, avenue de la Cathédrale

spécial AUTO



photo: Laurent Gimenez

Arthur Fouillard ne se sent-il pas un peu coupable de garder toutes ses merveilles pour lui? «C'est la meilleure collection privée au Manitoba et j'aimerais que ça devienne un musée, affirme-t-il. Si un gars qui a la santé et l'âge vient me voir un beau jour pour me dire: je veux m'en occuper, eh bien on pourra discuter».

Ernest Fouillard collectionne les vieilles voitures à Saint-Lazare

L'homme aux 40 bazous

Collectionner les boites d'allumettes ou les timbres, c'est bon pour les enfants d'écoles. Ernest Fouillard, lui, préfère collectionner les voitures anciennes.

«C'est un hobby qui coûte cher», reconnaît le résidant de Saint-Lazare en poussant la porte de l'immense hangar dans lequel sont alignés côte à côte ses quelque 40 vieux bazous. Une collection commencée en 1963 par l'achat d'une Dodge 1928 dont la valeur est aujourd'hui estimée à plus de 200 000$.

Sa préférée? «Une Ford Modèle A de 1930 évaluée à 15 000$». La plus originale? «Une voiture amphibie toute neuve que j'ai payée 1 200$. Elle a été construite par une compagnie anglaise qui a été rachetée par une entreprise californienne. C'est juste une bibitte, pas du tout pratique sur la route». Le modèle qui manque à sa collection? «J'aimerais trouver la même voiture qu'avait mon père, une Buick Special 1932».

La passion de cet entrepreneur en construction pour les antiquités automobiles trouve ses racines dans l'enfance. «Pendant les années de la dépression, mon père récupérait des chars et les coupaient en deux pour en faire des Bennett cars *(du nom du premier ministre de l'époque)* tirées par des chevaux. Tout ça parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour payer l'essence».

«Moi et mon frère, on faisaient d'abord démarrer les chars, juste pour le fun, avant de les démancher et de récupérer le cuivre, l'aluminium, tout ce qu'il y avait de bon. C'était notre job. Maintenant, je retrouve tous ces vieux chars».

Pour embellir sa collection, Ernest Fouillard n'hésite à effectuer des déplacements réguliers dans les villes où existent des marchés de veilles voitures, comme Winnipeg, Edmonton, ou encore Red Deer et Okotocks, en Alberta. «Je ne compte pas en acheter de nouvelles, sauf occasion exceptionnelle. Ce qui m'intéresse maintenant, c'est l'échange».

Bien que la collection d'Ernest Fouillard soit privée, il est toujours disposé à offrir une visite gratuite aux curieux. Les élèves de l'école de Saint-Lazare viennent aussi régulièrement admirer ses trésors. «Pour le 100e anniversaire des pompiers de Winnipeg, j'ai leur ait prêté un de mes deux trucks à feu de la ville de Winnipeg», tient-t-il à préciser.

Laurent GIMENEZ

SAINT-PIERRE-JOLYS

Les gendarmes ont mené la danse

Un total de 228 personnes ont participé au bal des gendarmes de la sous-division de Steinbach qui s'est déroulé le 14 avril à Saint-Pierre-Jolys.

C'est la première année que ce bal annuel avait lieu à Saint-Pierre *(d'habitude il se passe à Steinbach)*. «On a dû arrêter de vendre des billets parce qu'on n'avait plus de places dans la salle», affirme le caporal Gilles Guertin pour prouver le succès de la fête.

La sous-division de Steinbach comprend huit détachements à Steinbach, Saint-Pierre-Jolys *(une douzaine de personnes)*, Sprague, Whitemouth, Falcon Lake, Falcon Beach, Oak Bank et Emerson. Il y a environ 75 gendarmes pour toute la sous-division.

«On n'est pas trop nombreux pour couvrir un territoire aussi grand», reconnaît Paul Piché, responsable de la sous-divison de Steinbach. «Il y a une quarantaine de postes laissés vacants pour des raisons budgétaires».

L.G.

Les profits ont baissé en 1988

La Caisse de Saint-Adolphe a tenu une réunion bilingue

La baisse de 32% des profits constitue l'événement marquant de 1988 pour la Caisse populaire de Saint-Adolphe, qui a tenu son assemblée annuelle le 18 avril. Mais le directeur, Christian Morassutti, assure que la situation devrait se rétablir dès l'année prochaine.

Selon lui, la principale raison de cette baisse des profits est le paiement des intérêts des R.E.E.R (*plans d'épargne retraite*) achetés en grand nombre par les membres en 1985-86.

«Le montant des R.E.E.R achetés à cette époque représente environ 300 000$ sur lesquels nous continuons à payer des taux d'intérêt élevés de 11 à 12%», explique le directeur (*entre temps les taux ont baissé*).

Le paiement des taux d'intérêts pour les R.E.E.R de 1985-86 doit s'achever en février 1990. «D'ici là, je ne pense pas que la Caisse connaisse de gros changements, indique Christian Morassutti. Par contre, si le projet de développement résidentiel dans le village aboutit *(on parle de plus de 200 lots)*, je m'attends à recevoir un nombre élevé de demandes de prêts hypothécaires en 1990».

Rêve en couleurs

En attendant, le directeur de la Caisse de Saint-Adolphe depuis six ans prévoit une année 1989 «semblable à la précédente, avec un profit aux alentours de 25 000$». Quant à l'objectif d'une réserve représentant 5% de l'actif d'ici 1992, il n'hésite pas à le qualifier de «rêve en couleurs, difficilement réalisable avant 1994 ou 1995».



Christian Morassutti, directeur de la Caisse populaire de Saint-Adolphe. 39 personnes étaient présentes à l'assemblée annuelle du 18 avril (contre 42 l'an passé).

Seuls changements prévus en 1989: le remplacement du mobilier de la Caisse *(une première rénovation intérieure du bâtiment a coûté environ 20 000$ en 1988)* et un changement apporté au nom de la Caisse populaire de Saint-Adolphe, qui perd sa référence aux Credit Unions.

Pour Christian Morassutti, l'événement le plus marquant de l'assemblée annuelle du 18 avril est le fait qu'elle s'est déroulée dans les deux langues officielles, et non pas seulement en français comme c'était le cas jusqu'à présent.

«Pour la première fois depuis que je suis directeur à Saint-Adophe, il y avait des membres anglophones présents à l'assemblée. C'est à leur demande que nous avons tenu l'assemblée dans les deux langues. Je pense que la tendance va se poursuivre, car déjà, les trois quarts de nos membres sont des anglophones».

Les membres du conseil d'administration sont les mêmes que l'année dernière. Louis Boisjoli et Armand Sylvestre ont été réélus sans concurrence. Les autres membres sont: Henri Lagassé, Marc Phaneuf, Bernard Théoret, Albert Therrien et David Milette.

Laurent GIMENEZ

La caisse en chiffres

Actif ***(au 31 décembre)*****:**
1988: 6 559 481$ ***(+10%)***
1987: 5 966 955$

Bénéfices nets ***(après impôts)*****:**
1988: 23 651$ *(-32%)*
1987: 34 914$

Montant de la réserve:
126 137$, soit 2% de l'actif
(objectif 5% en 1992).

Dépôts:
1988: 6 393 862$ *(+10%)*
1987: 5 813 587$

Emprunts:
1988: 5 063 481$ *(+8,5%)*
1987: 3 156 307$

Nombre de membres:
1988: 1313 *(+108)*
1987: 1205

La page de BICOLO

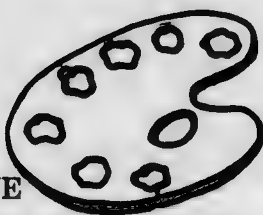
Bonjour!

Ça va bien? C'est le temps du grand ménage, mais prends aussi le temps de t'amuser et n'oublie pas le concours de printemps.

Bicolo

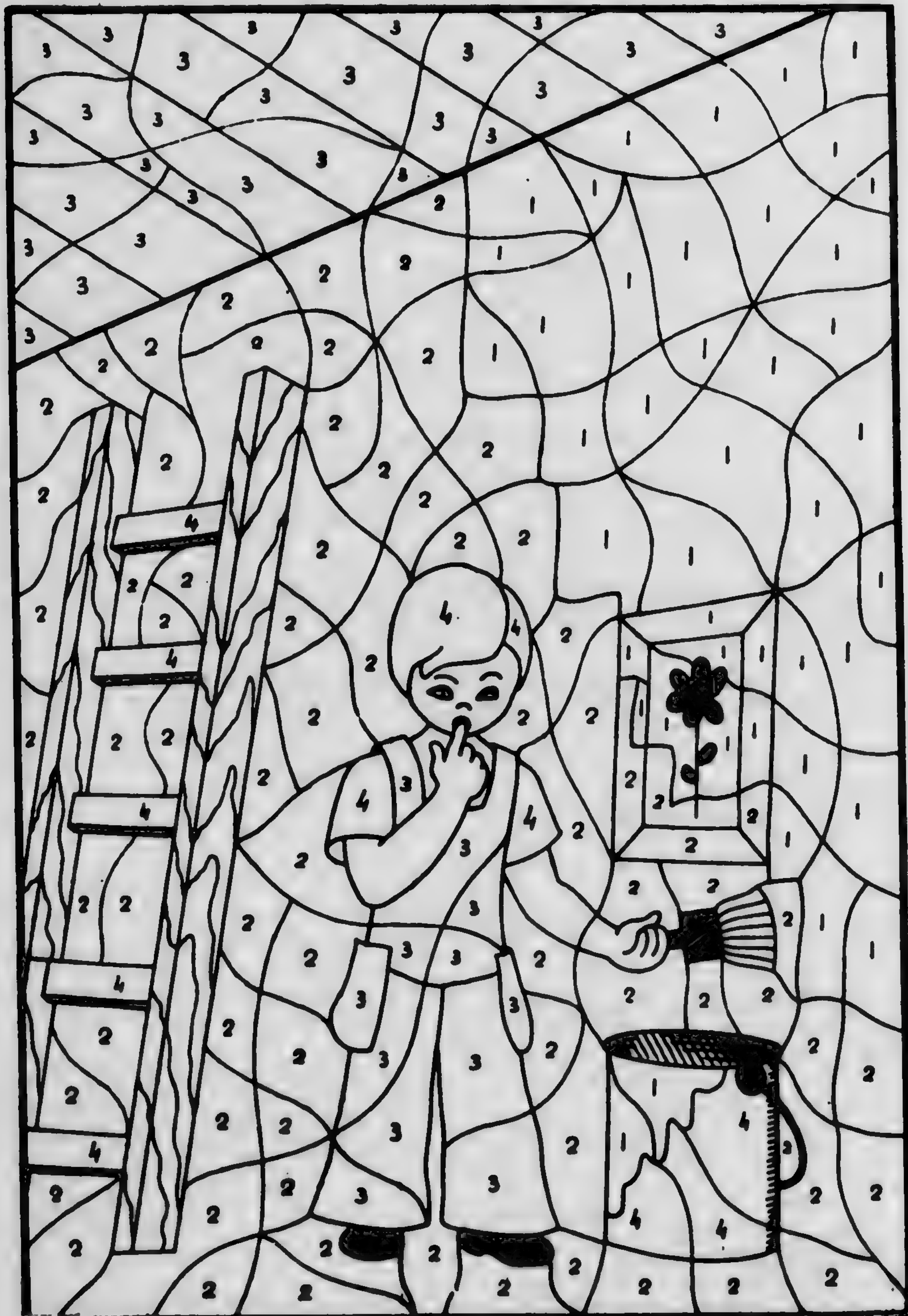


C'est le grand ménage du printemps!

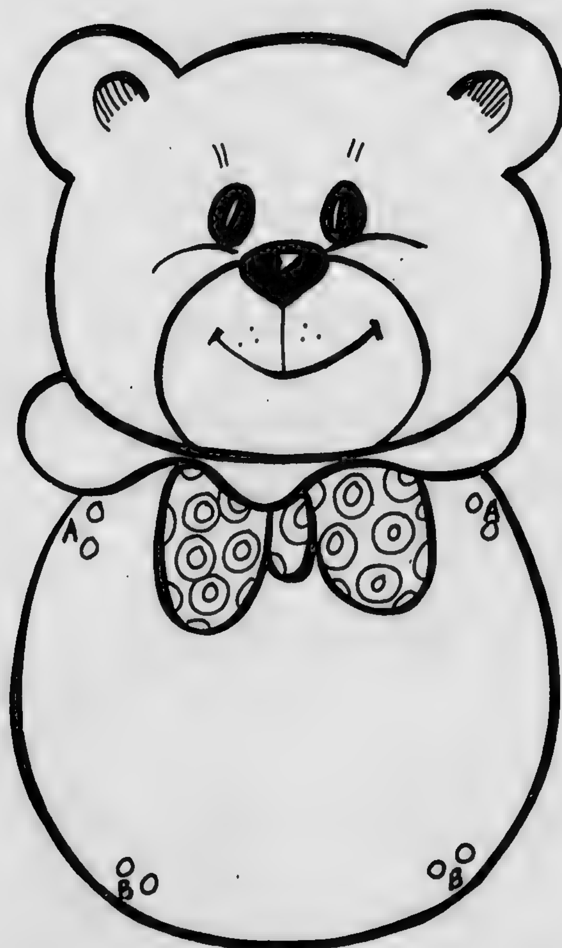


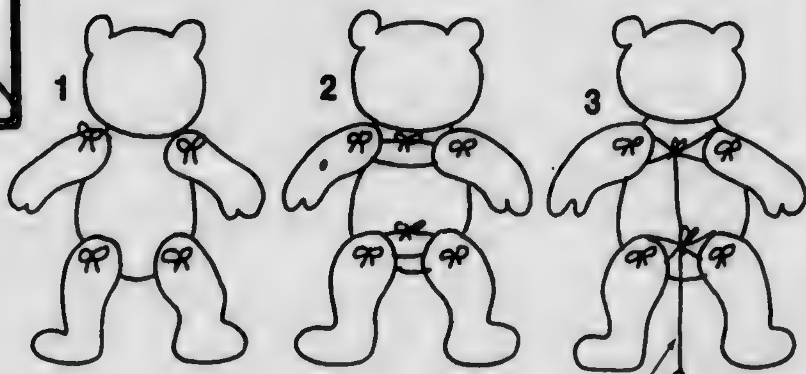
Colorie selon les numéros.

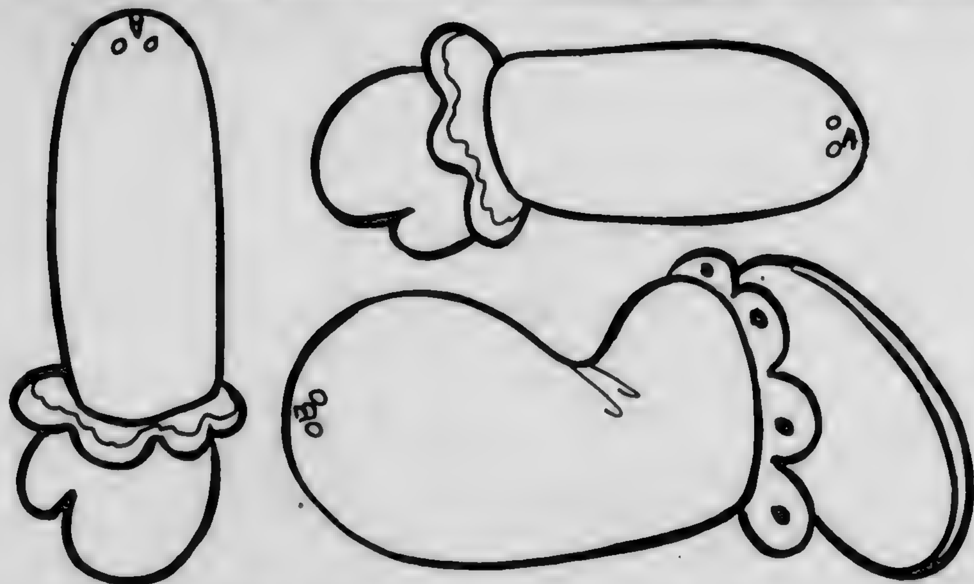
1- ORANGE, 2- VERT CLAIR, 3- BRUN CLAIR, 4- JAUNE

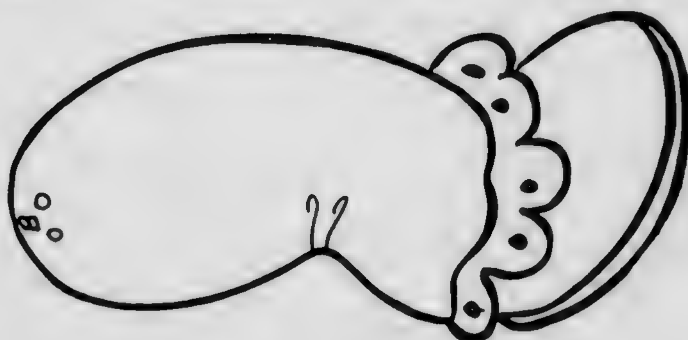


Amuse-toi bien à bricoler ce petit ours qui danse.









CONCOURS DE PRINTEMPS



Essaie d'imaginer ce que l'oiseau sur la branche dit au petit oiseau dans la cage. Écris ta meilleure idée dans la bulle et fais la parvenir, accompagnée de ton coupon de participation et de ton coupon de nouveau membre (si nécessaire), avant le 3 mai à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0

CONCOURS DE PRINTEMPS

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Âge: ______ N° de membre: __________



Membre gagnant n° 9287 Denis Saquet, 8 ans Laurier (Manitoba) R0J 1A0

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0



Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Code postal: __________ Âge: ______

télé-horaire — du lundi 24 avril au dimanche 30 avril



Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

7h30 - LES SCHTROUMPFS
8h00 - TAPE TAMBOUR
8h15 - BOBINO
8h30 - BONJOUR SANTÉ
9h00 - ANGES DU MATIN
10h00 - LA CUISINE DES ANGES
10h15 - INIMINIMAGIMO
10h30 - PASSE-PARTOUT
11h00 - LE NOUVEL ÂGE
12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - DÉMONS DU MIDI
13h15 - AU JOUR LE JOUR
16h00 - FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 - CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 24 avril

11h30 Grisu, le petit dragon

11h45 Animation illimitée

14h15 Dallas

15h15 Palme d'or

15h45 Fariboles

16h30 Traquenards

17h00 Les belles histoires des pays d'en haut
Une démission tragique. Le curé Labelle démissionne de son poste.

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 L'heure Disney
Les Libérateurs (1re de 2).

19h30 Robert et compagnie

20h00 Dallas
Un plan radical.

22h20 La loi de Los Angeles

23h20 Cinéma
À travers les ronces vers les étoiles. Drame de science-fiction réalisé par I. Tchepovek (russe 80)

mar. 25 avril

11h30 Bout'Chou et Casse Cou

14h15 Cinéma
Juste un peu d'amour. Drame réalisé par Gus Trikonis d'après l'oeuvre de Lena Canada. Avec Deborah Raffin, Diane Lane et Michael Learned. (amér. 80)

16h30 Minibus

17h00 Clan Campbell

17h30 Vidéo Club

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 La soirée du hockey Molson à Radio Canada
Finale de division.

21h00 Le téléjournal

21h20 Le point

21h35 La météo

21h40 Les nouvelles du sport

21h55 Cinéma
La vengeance du shérif. Western réalisé par Burt Kennedy. Avec Robert Mitchum et Angie Dickinson. (amér. 68)

merc. 26 avril

11h00 ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBAINE
«Logiciel». Série sur le pourquoi et le comment des phénomènes scientifiques (13 émissions pour les enfants de 9 à 12 ans). **«L'informatique».**

11h30 Le petit castor

14h15 Le temps de vivre

15h45 Fariboles

16h30 L'intrigue

17h00 Rétro Vision
Séoul 88. Basketball. Avec Hubert Lacroix.

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Autoroute électronique
Dernière. Tirage du concours. Grand prix: voyage pour deux en Suisse.

19h00 Laser 33-45

20h00 Le grand remous

20h30 Jeux de société

22h20 Actuel

23h20 Cinéma
La fièvre monte à El-Pao. Drame politique réalisé par Luis Bunuel. Avec Gérard Philipe, Maria Félix et Jean Servais. (fr. 59)

jeu. 27 avril

11h30 Nouvelles aventures de Popeye

14h15 Cinéma
Torpilles sous l'Atlantique. Drame de guerre réalisé par Dick Powell. Avec Robert Mitchum et Curt Jurgens. (amér. 57).

16h30 Traboulidon

17h00 Clan Campbell

17h30 À première vue

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 La soirée du hockey Molson à Radio Canada
Finale de division.

21h00 Le téléjournal

21h20 Le point

21h35 La météo

21h40 Les nouvelles du sport

21h55 À première vue

23h50 Cinéma
Géant. (dern. de 2). Drame réalisé par Georges Stevens. Avec Elizabeth Taylor, Rock Hudson, James Dean et Carroll Baker (amér. 56).

vend. 28 avril

11h30 Légendes du monde

14h15 Cinéma
Qui est Harry Kellerman? Comédie réalisée par Ulu Grosbard. Avec Dustin Hoffman, Jack Warden, Barbara Harris et Regina Baff. (amér. 71)

16h30 Au jeu

17h00 Du tac ou tac

17h30 Les maîtres de l'animation

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Les grands films
L'heure des sortilèges. Film réalisé par Jaime de Arminan. Avec Francisco Rabal, Concha Velasco et Victoria Abril. (esp.)

22h20 Le monde du vélo
(Reprise)

22h25 Bonjour Docteur

22h55 La cour en direct

23h25 Cinéma
Festival Alain Delon. Les aventuriers. Film d'aventures réalisé par Robert Enrico. Avec Alain Delon, Lino Ventura, Joanna Shimkus et Serge Reggiani. (fr.-it. 66)

sam. 29 avril

7h30 Passe-Partout

8h00 Petits Malins

8h30 La famille Câlinours

9h00 Les Schtroumpfs

9h30 Mystérieuses cités d'or

10h00 Signé Cat's Eye

10h30 Frontière

11h00 La semaine parlementaire

11h30 Temps passe

12h00 Ciné-famille
L'île de corail. (2e de 3). Film d'aventures réalisé par Chris Thompson et Ray Alchin d'après le roman de R.M. Ballantyne. Avec Richard Gibson, Scott McGregor et Nicholas Bond-Owen (aust. 82).

13h55 Le monde de vélo
Les changements de vitesse. Les conditions routières.

14h00 L'univers des sports

15h30 Génies en herbe
Série nationale.

16h00 La course des Amériques
Remise des prix. (dern.).

17h00 Le téléjournal

17h10 Scully rencontre
Avec Robert Guy Scully.

18h00 Samedi de rire
Inv. Rock et Belles Oreilles

18h30 La soirée du hockey Molson à Radio Canada
Finale de division.

21h00 Le téléjournal

21h50 Les nouvelles du sport

22h05 La politique fédérale

22h15 Télé-sélection
Les yeux de Laura Mars. Drame policier réalisé par Irvin Kershner. Avec Faye Dunaway, Tommy Lee Jones et René Auberjonois. (amér. 78).

dim. 30 avril

7h30 Passe-partout

8h00 P'tit monstre

8h30 Lucky Luke

9h00 Popeye et son fils

9h30 Madame Pepperpote

9h45 Parcelles de soleil

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée en l'église Saint-Philippe d'Argenteuil et présidée par Guy Bezeau, prêtre.

11h00 Aujourd'hui dimanche.

12h00 Rencontres
Inv. Claire de Lamirande, romancière

12h30 Le baseball Labatt des Expos
Au stade Olympique de Montréal, les Braves d'Atlanta visitent les Expos.

15h00 Court métrage

16h00 Second regard
Laissez-nous vous dire. Jacques Pohier (théologien) (dern. de 2).

17h00 La semaine verte

18h00 CE SOIR DIMANCHE
Prés.: Suzanne Kennelly

18h30 L'heure Disney
Les libérateurs (dern. de 2)

19h30 Le Cirque du soleil

20h30 Les beaux dimanche
David chez les Coréens. Documentaire réalisé par Guy Simoneau, Né en Corée, David Sauvé est adopté à l'âge de 11 mois par une famille québécoise. Âgé de 13 ans, il retourne dans son pays d'origine.

21h35 Les beaux dimanche
Gwyneth Jones. Concert de la soprano Gwyneth Jones enregistré lors de la soirée de clôture du Festival d'été de Lanaudière

22h45 Le téléjournal

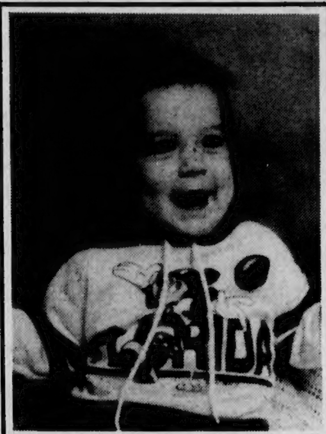
23h05 Les nouvelles du sport

23h20 Ciné-club
La rue sans joie. Drame de G. W. Pabst. Avec Greta Garbo, Asta Nielson et Valeska Gert. (all. 25)



POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

T'es en parenté avec qui, toi?



Mario Marcel Joseph Dupont, de St-Georges. Les parents sont: Jacques et Paulette (née Carrière) Dupont, les grands frères sont Daniel et Rémi.

Les grands-parents sont: Thérèse (née Legal) et Joseph Dupont (décédé); Jeannette (née Lussier) et Lucien Carrière. (2e noces).

(En premières noces: Lucien Carrière et Cécile Champagne (décédée)

T'es en parenté avec qui, toi?
Une rubrique gratuite pour les abonné(e)s.

Ensemble, faire face au SIDA

Avec lucidité et courage, les évêques du Canada adressent cette semaine un message pastoral aux hommes et aux femmes de bonne volonté au sujet du fléau qu'est le SIDA.

Au Canada, des 2 323 cas de maladie déclarés, 1 259 personnes sont déjà décédées, alors que 1 064 vivent encore, mais d'une vie bien précaire. Certes, au premier regard, il est facile de balayer ces chiffres sous le tapis et de dire «C'est leur problème, qu'ils s'arrangent». Jusqu'au jour où un cousin, une nièce, un fils est atteint...



Claude BLANCHETTI

prêtre

Intitulé «Au-delà de la peur: compassion, clairvoyance, solidarité», ce message nous rappelle avec force qu'il ne faut surtout pas sombrer dans une peur exagérée face à ce qui se produit dans notre société.

Le mépris et le rejet, les jugements hautains et les sermons, les enquêtes humiliantes et les présomptions rapides sont justement les moteurs de cette attitude négative prête à condamner. La peur, le refus, l'ostracisme dont souffrent les personnes atteintes du SIDA doivent faire place à la compassion, la clairvoyance et la solidarité.

Le sidéen doit trouver un accueil

La compassion d'abord. Devenir d'authentiques témoins de la charité telle que l'a vécu le Christ lui-même, c'est accepter de dépasser la barrière de la maladie pour rencontrer en vérité la personne blessée et être présent à sa misère. Si le SIDA fait peur, le sidéen doit trouver accueil toujours et partout. Le sidéen est une personne humaine, parfois chrétienne, qui a le droit au respect intégral et inconditionnel de sa personne. Aussi, devrait-elle pouvoir compter sur la présence chaleureuse de personnes qui acceptent de vivre avec elle le difficile cheminement de l'espérance devant une mort quasi-certaine.

Clairvoyance, ensuite. Il nous faut, nous redisent les évêques, regarder la situation bien en face, appuyer les initiatives des gouvernements qui cherchent à s'acquitter de leurs responsabilités respectives, mais surtout, faire valoir que la seule solution possible à cette terrible épidémie, c'est la modification des habitudes personnelles dans le domaine de la drogue et des rapports sexuels.

Devant les moeurs sexuelles contemporaines, devant la banalisation de la sexualité, à nous il revient de lutter pour une redécouverte de la sexualité vécue au sein d'un amour chaste, total et personnel, dans le cadre de l'union stable du mariage.

Solidarité, enfin. C'est ensemble, hommes et femmes de tous les milieux, de toutes les cultures et de toutes les religions, que nous devons passer de la peur à la compassion, de l'aveuglement à la clairvoyance, de l'individualisme à la solidarité.

Inspiré de ce message, que faire concrètement?

On pourrait commencer en refusant de propager les farces de mauvais goût. Aussi, en écoutant plus et en condamnant moins. Puis, en s'engageant avec ceux et celles qui luttent et qui cherchent à informer la population.

Alors une étincelle d'espérance mettra le feu à la paille de nos peurs et nous pourrons tous ensemble faire face à ce qui menace tant de personnes, tant de familles, tant de communautés.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines);
21 à 28 mots (6$ ou 9$);
29 à 35 mots (7$ ou 10,50$);
35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.

467-
GRANDS SOLDES: payez et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Nylon sur jute à partir de 8,98$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.

078-
COUTURIÈRE: avec expérience pou r tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.

393-
À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

311-
À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

312-
À VENDRE: Près de Richer - lots, 20 acres. Bouleaux, épinettes, arbres de Noël. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

313-
À VENDRE: Il reste encore quelques terrains au nord de St-Boniface pour ceux qui désirent créer et faire construire leur maison sur mesure dans le quartier historique et culturel de la ville. Pour obtenir une brochure gratuite, téléphonez à la Compagnie de développement Voyageur Ltée (DVL) au 957-0184.

373-
À LOUER: Chambre meublée près du collège avec laveuse et sécheuse. Libre immédiatement au 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224, après 14h.

489-
À SOUS-LOUER:366, prom. Enfield, 1er mai ou 1er juin. Appartement au 3e étage, 1 chambre à coucher, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, air climatisé, grand balcon. Eau, électricité incluses. 517$. Composez le 231-0064 après 18h. La caution sera laissée.

491-
RECHERCHONS encyclopédie française seconde-main pour enfants de 10 à 12 ans. Composez le 233-8741.

492-
ENCYCLOPÉDIES GROLIER françaises, luxueusement reliées, de style précis et magnifiquement illustrées, qui intéresseront et captiveront les adultes aussi bienque les enfants. Composez le 254-4468.

493-
À VENDRE: Cuisinière de 24 pouces, couleur or, en très bon état. 175$ ou meilleure offre. Composez le 233-2844 ou le 256-3073.

495-
À VENDRE: Maison moderne à La Broquerie, 3 chambres à coucher, 2104 pieds carrés au 1er étage, 1 432 pieds carrés au sous-sol, fini, 780 pieds carrés – garage double attenant, foyer au salon, lot - 100' x 150' entouré d'arbres. Composez le 237-1902 de 10h à 17h.

496-
À VENDRE: Bungalow à La Broquerie, 4 chambres à coucher, lot 140' x 197'. 39 000$. Composez le 233-2169 de 10h à 17h.

497-
POUR CEUX qui cherchent des produits Amway, composez le 254-4468 après 17h.

494-
À LOUER: 184, rue Eugénie, grande maison, 3 chambres à coucher, inclut poêle et réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Libre le 1er mai. Composez le 237-1476.

498-
VENTE PRIVÉE: 149, rue La Vérendrye, maison familiale. 237-7709, après 18h. et samedi. 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle de séjour au sous-sol, aspirateur central, Jenn-air, cuisine d'un an avec lave-vaisselle et four encastrés, 2 foyers, porte-patio, patio 12 x 24 en moustiquaire, 1 bureau (ou 4e chambre à coucher), broyeur. Visite libre le dimanche. Pas d'agents s.v.p.

499-
VENTE PRIVÉE: Magnifique propriété à 15 minutes du centre-ville, 1,55 acres de terrain entièrement paysagé avec arbres adultes, pelouse, jardin et patio. Maison de 4 chambres à coucher entièrement renovée avec bar, foyer, air climatisé central. Grand garage 32' x 22' avec portes automatiques. 139 900$. Composez le 233-6215.

500-
BRICOLEUR: (handyman) disponible pour vos travaux à prix raisonnable. Composez le 237-7253.

501-
HOMOSEXUEL(LE)? Pour de plus amples renseignements, composez le 284-5208, le mercredi soir, entre 19h et 22h.

502-
ON DEMANDE pour l'Académie St-Joseph: une infirmière (LPN) pour emploi temporaire et pour l'été; heures de service variables. Prière de communiquer avec Colette 237-4485 ou de venir chercher une formule de demande d'emploi au 321, avenue de la Cathédrale.

505-
À LOUER: rue Ritchot, près du parc Provencher, chambre au premier étage d'une maison privée. Partage de cuisine, salon, laveuse et sécheuse. 225$ par mois y compris stationnement branché. Préférence donnée au non-fumeur. Libre immédiatement. Composez le 1-878-2474 (Lorette)

506-
VENTE PRIVÉE: «loft condo» de 2 chambres à coucher, environ 1 300 pieds carrés, 3 ans, lucarnes, plafond cathédrale, air climatisé, cuisine style européen, sécurité, à 5 min. du centre-ville. 80 000$. Composez le 237-1266.

507-
À SOUS-LOUER: St-Boniface, appartement de luxe, deux chambres à coucher, laveuse, sécheuse, lave vaisselle. Libre le 1er mai. 557$ par mois. Composez le 231-1181.

508-
APPARTEMENT disponible au Foyer Notre-Dame à Lorette. Composez le 878-2552.

509-
À LOUER: appartement de 3 pièces et garçonnière. Libres le 1er mai. Composez le 233-6530.

510-
À LOUER: rue Langevin, appartement de 2 chambres à coucher, près du Collège et de l'hôpital, stationnement, de préférence jeune fille qui travaille. Libre le 1er mai. Composez le 233-3243.

511-
À LOUER: petite maison de deux chambres à coucher dans le nord de Saint-Boniface. Libre le 1er juin. Pas d'animaux domestiques. 320$ par mois. Pour plus de renseignements composez le 237-1803.

512(a)-
À LOUER: magnifique chalet de trois chambres à coucher à Petersfield. Inclut plage privée, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse, à 45 minutes de Winnipeg. Pour les mois de juillet et août, à louer par semaine ou par mois. Références requises. Appelez Philippe Lavack au 233-6283.

512(b)-
À LOUER: le 1er juin, appartement dans une rue tranquille. Excellente localité, av. Carrière. Norwood-St-Vital, 2e rue de la rivière Rouge et du chemin St-Mary's, à 10 min. du centre-ville, beau grand appartement de 2 chambres, vue de la rivière, 3e étage, eau et chauffage inclus, 433$ plus stationnement et électricité. Pas de lit d'eau ou d'animaux domestiques. Références requises. Composez le 233-0999.

513-
VENTE PRIVÉE: Précieux-Sang, nouvelle maison de 2 ans R2000. 2 000 pieds carrés, 4 chambres à coucher, à salle à manger, foyer au gaz, garage, patio et plusieurs autres agréments. 199 900$. Composez le 237-8747.

514-
À LOUER: à Saint-Boniface, rue Des Meurons, près de l'école Marion. 3 appartements de 2 chambres à coucher, chacun, inclut réfrigérateur, poêle, air climatisé, stationnement. Laveuse et sécheuse payantes disponibles. Libre le 1er mai, 1er juin et 1er juillet. Composez le 235-1392.

515-
PROPRIÉTAIRE d'un commerce existant veut prendre sa retraite. Cherche personne voulant investir, apprendre le commerce et, plus tard, acheter toutes les actions. Contacter: Entreprise Saint-Bonirace Inc., 2-157, boul. Provencher, St-Boniface (MB) R2H 0G2.

516-
L'ÉQUIPE A.F.F. de la 2e division de la Manitoba Central League est à la recherche de joueurs de soccer. Si vous êtes intéressés, contactez Jacques au 256-8480 ou Philippe au 235-1287.

517-

QUIZ

Quel est le lien entre Michèle Morgan et le Manitoba?

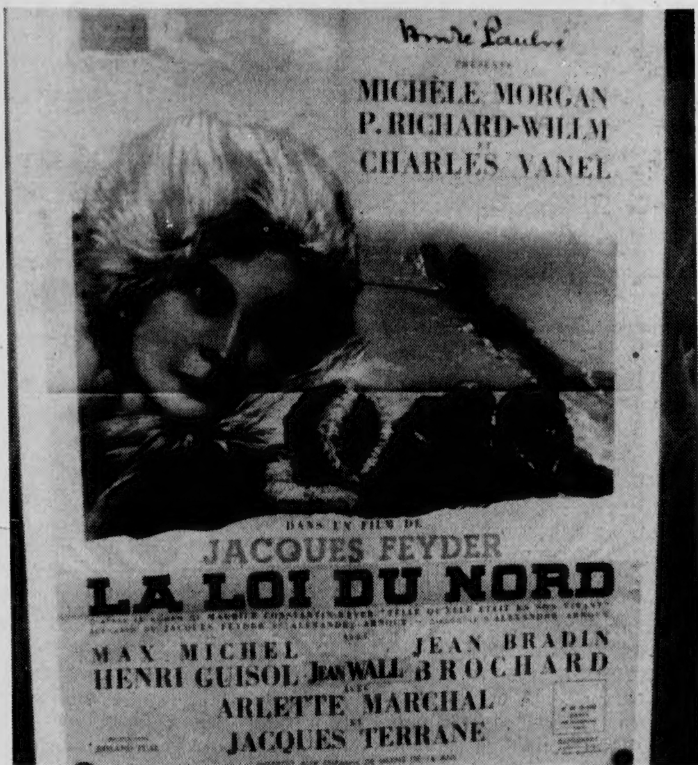


photo: Lucien Chaput

QUESTIONS

1 Quel est le lien entre la comédienne française Michèle Morgan et le Manitoba?

2 A qui doit-on le mot aficionado?

3 La plus grosse tranche des revenus du gouvernement fédéral provient de quelle source?

4 Le plus grand fleuve canadien se jette dans quel océan?

5 Qu'ont les noms Mésopélagia, Ursalia, Cabotia et Boretta en commun?

6 Lequel des 19 premiers ministres canadiens a été le premier premier ministre né au Canada?

RÉPONSES

1 La comédienne française a joué dans «La loi du Nord», un film basé sur le roman «Telle qu'elle était en son vivant» de Maurice Constantin-Weyer.

Maurice Constantin-Weyer, un écrivain français ayant vécu principalement à Saint-Claude au Manitoba de 1904 à 1914, était tout un numéro, souligne André Fauchon, professeur de géographie au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Récipiendaire du prestigieux Prix Goncourt en 1928 pour son roman «Un homme se penche sur son passé», Maurice Constantin-Weyer «a été le premier à faire rentrer l'Ouest canadien dans la littérature française», précise l'aficionado de Maurice Constantin-Weyer.

Signalons que depuis le 20 octobre 1988, un lac du bouclier canadien porte le nom de l'écrivain français qui connaissait très bien le Manitoba. Le lac Constantin-Weyer est situé au Manitoba, à quelque 300 kilomètres au nord-est de Winnipeg.

2 Le mot aficionado, ou afficionado si vous aimez les doubles consonnes, vient du mot espagnol pour goût, passion. Au début, le mot était réservé pour désigner un amateur fervant de courses de taureaux. Depuis le milieu du vingtième siècle, il désigne un amateur fervant d'un auteur, d'un spectacle. Ainsi, on a raison de dire: André Fauchon, aficionado de Maurice Constantin-Weyer.

3 Vous l'avez deviné! 44% des revenus du gouvernement fédéral proviennent des impôts sur votre salaire *(47,6 milliards du total de 106,3 milliards de $ en 1988-89)*. Les autres sources de revenus, par importance, sont: les taxes de vente et de douanes *(26,8 millards de $)*; les impôts sur les sociétés *(13,5 milliards de $)*; les déductions salariales pour l'Assurance-chômage *(10, 2 milliards de $)*.

4 Le plus grand fleuve canadien se jette dans l'océan Arctique. Le fleuve Mackenzie mesure 4 241 kilomètres. La rivière Yukon, qui mesure 3 185 kilomètres, se jette dans l'océan Pacifique. Le fleuve Saint-Laurent, mesurant 3 058 km, se jette dans l'Atlantique. Quant au quatrième plus grand fleuve canadien, le Nelson au Manitoba *(2 575 km)*, il se verse dans la baie d'Hudson.

5 Ils étaient tous considérés comme des noms possibles pour le Canada au temps de la confédération en 1867.

6 L'honneur revient à Sir John Abbot qui est devenu premier ministre le 16 juin 1891 lorsque Sir John A. Macdonald est décédé. Né à St. Andrews *(Bas Canada)* en 1821, il a été premier ministre pour un peu plus d'un an, démissionnant le 24 novembre 1892 pour des raisons de santé. Il est décédé à Montréal en 1893.

Compilé par Lucien CHAPUT

RECETTES

Un pain acadien servi avec tout

Avec ses légumes frais et colorés accentués de fromage cheddar fondu pauvre en gras, cette recette de la Louisiane est plus qu'un pain. C'est l'accompagnement idéal d'une salade ou d'une soupe. Ce pain peut aussi remplacer les pommes de terre avec de la viande, du poisson ou de la volaille cuits au barbecue.


Coloré, savoureux et épicé comme la cuisine acadienne, ce pain délicieux est sûr de plaire à toute la famille.

Pain acadien à la cuiller

2 tasses de mélange à pâte tout usage
2/3 de tasse de farine de maïs
1/2 c. à thé d'origan déshydraté
1/4 c. à thé chaque de poudre d'ail, de thym et de basilic
1/4 de tasse de piment rouge haché fin
2 oignons verts hachés fin, avec le vert
1/4 de tasse de persil frais haché fin
1 tasse de lait écrémé
1 oeuf
1/4 de c. à thé de sauce au piment fort
6 tranches fines individuelles de fromage

Dans un bol moyen, combiner le mélange à pâte tout usage, la farine de maïs, l'origan, la poudre d'ail, le thym, le basilic, le piment rouge, les oignons verts et le persil. Ajouter 3 tranches de fromage, coupées en bouchées.

Combiner le lait, l'oeuf et la sauce au piment fort; ajouter aux ingrédients secs, en remuant jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Enrober un moule de 7x11 pouces d'enduit végétal anti-collant.

Déposer la pâte dans le moule. Cuire au four à 400°F, de 25 à 30 minutes. Couper les 3 tranches de fromage qui restent en triangles. Retirer le pain du four et couvrir immédiatement avec les triangles de fromage. Servir chaud. Donne 15 portions; 109 calories par portion.

Suggestion: Si vous servez le pain plus tard dans la journée, ajouter le fromage juste au moment de servir. Après la cuisson, démouler, laisser refroidir et envelopper de papier d'aluminium.

Réchauffer au four à 325°F ou sur une grille élevée sur le barbecue, de 5 à 10 minutes. Défaire le papier et couvrir avec les triangles, remettre au four chaud de 3 à 5 minutes pour faire fondre le fromage.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette

Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A., B.S.W., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N.Kushnier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

Ronald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,

Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet lots vacants • loisirs • chasse tous genres de commerce, etc.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-4036

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Guy J.O. Préfontaine, B.E.S., M. Arch.
Diplômé en architecture
Disponible pour entreprendre le dessin architectural de maisons et immeubles.
Spécialisation: le style du Domaine Marius-Benoist.
453-2197

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405 Bertrand Ave.
233-7864
"Perpetuating the memory of Manitobans since 1910..."

Pour vos fêtes de familles et activités en plein air
appeler
LA SALLE DE BANQUET LA PRAIRIE
Luc Marchidlon au 269-9871
Lot 62, chemin Brady
sur la rivière LaSalle
- excursion de **canotage**
- randonnée en **ski de fond**
- **marches** en nature
- **«party»** de bureau ou clubs
- **séminaires** de groupes

ASSUREURS



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



Vues sur la santé par l'iridologie



MARIE LABELLE, R.N.C.
Iridologue diplômée et consultante diplômée en nutrition
388-6215
(Région d'Île-des-Chênes)
La santé, c'est la prospérité!

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale - sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295



233-6083
Fire & Safety Equipment Ltd.
ÉQUIPEMENTS DE FEU ET DE SÉCURITÉ INDUSTRIELS
- extincteurs — Détecteurs de fumée - Respirateurs
- Lampes de secours - Gants - Échelles
- Chaussures - Trousses de premiers soins - Escabeaux, etc...

lundi au vendredi: 8h00 à 17h00 9-846, rue Marion, Saint-Boniface R2J 0K6

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand

Comptables agréés
et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT

COMPTABLES AGRÉÉS
262, RUE MARION
WINNIPEG (MB) R2H 0T7
(204) 233-8593
TÉLÉFAX: 237-0134

Offrant des services professionnels en:
• Vérification • Comptabilité • Fiscalité
• Informatique • Conseils en administration
• Planification financière personnelle
• Ressources humaines

Affiliation nationale: BDO/WARD MALLETTE
Affiliation internationale: BDO/BINDER



237-4823
Tous vos besoins graphiques peuvent s'arrêter chez nous.

ABONNE-TOI!
LA LIBERTÉ

Juste 5 renseignements très importants

Nom ____________ Prénom ____________
Adresse ____________

Un an (Manitoba) 21$ ❑ hors province 25$ ❑
Deux ans (Manitoba) 39$ ❑ hors province 50$ ❑

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: **La Liberté**
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4